

Les Colloques



VILLE ET MÉTIERS D'ART

**« Métiers d'art et patrimoine vivant :
formations et apprentissages pour un secteur en pleine mutation »**

Compte-rendu du colloque du 20 février 2020

(toute diffusion partielle ou totale est soumise à l'approbation de Ville et Métiers d'Art)

Mot d'accueil de Philippe HUPPÉ

Président de Ville et Métiers d'Art, Député de l'Hérault

Bonjour à vous tous, merci d'avoir répondu à cette invitation. J'espère que cette journée sera aussi chaleureuse qu'instructive pour vous tous, et que vous repartirez enrichis.

L'objectif de ce colloque, organisé par Ville et Métiers d'Art, c'est d'être assez pragmatique et que chacun reparte avec une nouvelle idée à mettre en œuvre et si vous en avez deux ou trois, tant mieux. Je souhaite aussi que les professionnels des métiers d'art ou les artisans d'art puissent bénéficier directement ou indirectement de ces échanges.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas Ville et Métiers d'Art, c'est une association nationale d'élus de 86 collectivités (soit presque 600 communes) dont l'objectif est de partager, d'échanger, entre collectivités adhérentes, sur les bonnes pratiques. Certaines villes, villages, ou métropoles, n'ont pas les mêmes pratiques, ni les mêmes visions du monde. Le fait que l'on se réunisse régulièrement lors d'ateliers techniques permet à chacun de bénéficier de l'expérience et de l'expertise des autres. Tout à l'heure, je discutais avec une représentante de Suresnes et je me suis aperçu qu'elle a fait quelque chose que j'avais envie de faire quand j'étais maire d'Adissan, mon petit village de 1 000 habitants. Suresnes – Adissan, ce sont deux mondes différents et pourtant on a eu l'idée d'un projet équivalent. Je vois que Suresnes l'a réalisé, bravo. J'espère simplement pouvoir aller voir cette réalisation, car je ne verrai jamais la mienne. Ville et Métiers d'Art, association gérée par des élus pour des élus, a donc une position particulière dans l'écosystème, car différente de l'INMA, ou d'autres

associations ou regroupements de professionnels des métiers d'art. Ces collectivités, qui ont pris la compétence métiers d'art, nous rejoignent pour essayer d'échanger ensemble et de fabriquer le monde des métiers d'art de demain. Ce mot « fabriquer », je l'utilise volontairement, car il est cher aux métiers d'art,

En ce qui concerne le thème de ce colloque, il nous a semblé opportun de le traiter maintenant : comme vous le savez, une loi vient de passer sur l'apprentissage.

« L'apprentissage a le vent en poupe à l'heure actuelle » et les chiffres du nombre d'apprentis le montrent : je crois que les métiers de la main, l'artisanat d'art et l'artisanat en général, ont une image qui évolue très positivement. L'objectif d'un colloque comme celui-ci, c'est aussi de se convaincre mutuellement que cette image a changé et ensuite d'aller propager la bonne nouvelle : on revient sur une valorisation des métiers de la main, de cette fabrication unique. Pour la société de demain, il faut des artisans d'art, des gens d'exception, des créateurs qui pensent la société et qui créent cette société.

Dans le titre de ce colloque il y a « formation et apprentissage » : nous n'avons pas voulu nous concentrer spécifiquement sur l'apprentissage, mais plutôt sur la formation en général qui évolue constamment pour ce secteur en mutation. Je ne vois pas pourquoi la société serait en mutation et l'artisanat d'art ne le serait pas, L'artisanat d'art est composé de professionnels qui vivent dans une société en pleine en mutation, eux aussi sont donc en mutation, avec l'apparition du numérique et du design. J'ai discuté avec des professeurs d'écoles de métiers d'art qui veulent intégrer le numérique dans les enseignements : cela prend du temps sur l'enseignement classique du savoir-faire, mais c'est inexorable. Le numérique apparaît, s'ajoute à cela le changement climatique, qui aura aussi un impact. Cela peut paraître loin de l'artisanat d'art, pour moi l'artisanat d'art est territorial : le changement climatique touchera directement et indirectement aussi bien les territoires que les métiers d'art. Certains bois disparaîtront : les luthiers peut-être auront quelques difficultés à trouver certains bois. Le monde est en train d'évoluer, je crois qu'il faut que les métiers d'art évoluent. Les métiers d'art se développent sur nos territoires et vont les revigorer, c'est pour ça aussi que c'est un secteur en pleine mutation.

Si l'on n'accepte pas cette idée que nos métiers d'art sont des métiers d'avenir et non pas des métiers du passé, on passera à côté d'une formidable opportunité. La vision qu'a la société actuelle de ces métiers d'exception est extrêmement positive. Il y a une vingtaine d'années, les métiers d'art n'étaient suffisamment considérés : c'était le métier de l'enfant qui ratait un peu ses études et qui allait faire « quelque chose comme il pourra quoi », comme on dit chez moi dans l'Hérault. Il allait à la vigne, ou parfois dans cet artisanat.

Aujourd'hui, l'artisanat d'art connaît une réalité très différente : les reconvertis, qui ont souvent fait des études et qui ont un long passé professionnel, font changer les métiers d'art : ces reconvertis sont quelques milliers par an, ce qui change la composition du secteur. Il faut adapter nos formations à ces reconvertis : c'est aussi un sujet que l'on évoquera lors cette journée. Je voulais également vous expliquer pourquoi Ville et Métiers d'Art avait choisi ce thème. Je crois que, tout au long de cette journée, les intervenants de ces tables rondes vont nous faire grandir sur les enjeux de la formation de ce secteur en mutation. Je vous remercie.

Introduction et Animation de la journée par Christophe Poissonnier (CP)

Délégué Général de Ville et Métiers d'Art

CP : Merci Monsieur le Président. Je suis heureux d'animer cette journée qui va être, je le crois, riche en contenu, avec des tables-rondes et des intervenants de grande qualité.

Une première intervention de Madame Catherine Elie, directrice du développement économique de l'Institut Supérieur des Métiers, était prévue, pour nous présenter l'étude faite en 2019 sur l'apprentissage des métiers d'art. Elle a eu un empêchement personnel de dernière minute. Nous avons mis cette étude en téléchargement dans la page web de notre site, consacrée au colloque (www.vma.asso.fr).

Nous avons souhaité démarrer la journée par une étape préliminaire, qui se situe avant la formation initiale ou continue, qui est celle de la sensibilisation du jeune public.

Les programmes de sensibilisation des jeunes publics

Clément LE DUC (CLD)

Chargé de mission • Fondation d'entreprise Hermès

Alain LEHEBEL (AP)

Président • L'Outil en Main

CP : Monsieur LE DUC, la Fondation Hermès a divers programmes en faveur des métiers d'art. Celui qui retient notre attention aujourd'hui est Manufacto. Pouvez-vous nous le présenter ?

CLD : Je travaille effectivement pour la Fondation d'entreprise Hermès et c'est la quatrième année que nous développons ce programme qui s'appelle « Manufacto », la fabrique des savoir-faire. C'est un programme qui permet la découverte de l'artisanat en milieu scolaire et la rencontre entre des élèves et un artisan. Notre programme démarre en classe de CM1 et peut courir jusqu'au niveau de la Seconde. Les jeunes adorent fabriquer des choses, mettre les mains dans la matière, c'est à peu près universel. Finalement, notre programme, est aussi bien destiné aux enseignants et aux parents, parce qu'ils véhiculent les a priori sur les formations et les métiers auprès de leurs enfants.

Comment cela fonctionne-t-il ? Un artisan va venir 12 fois 2 heures en classe, sur le temps scolaire. Il est accueilli par un ou plusieurs enseignants. Il vient accompagné d'un assistant qui est un jeune qui va aider à la manipulation et l'explication des outils.

Tous les élèves d'une même classe vont fabriquer un même objet qui sera personnalisable à la fin. Ce sera dans les métiers de la maroquinerie, de la menuiserie, de la sellerie garnissage et de la plâtrerie. Tous les enseignants sont volontaires, et ont candidaté. Nous recrutons les artisans aussi bien sur leur capacité à expliquer leur métier, que leur capacité à interagir avec des enfants. Nous nous chargeons de leur envoyer tout ce qui est outil et matière, et après nous les laissons gérer. Il existe un guide pédagogique qui permet la fabrication de ces objets et les artisans, les enseignants et les assistants déroulent ce programme en classe.

Dans les bénéfices qu'en tirent les jeunes, il y a principalement la satisfaction d'avoir fait un objet difficile à faire. Ils y ont passé du temps et ils sont fiers d'avoir maîtrisé des gestes, des outils, des techniques, ce qui leur permet de mieux comprendre le monde qui les entoure. Il y a toujours une ouverture sur leur propre mobilier, leur table, les étagères de leur classe mais aussi celui de leur chambre. Finalement, ce que les élèves expliquent et ce que nous n'avions pas du tout prévu, c'est que cela développe beaucoup de solidarité en classe, alors que tous les élèves n'ont pas les mêmes compétences, pas la même dextérité, la même force, la même attention. Que ce soit des élèves de CM1 ou des lycéens, ils expliquent tous que cela a permis de créer de l'entraide, un bon esprit d'équipe et ça c'était assez surprenant.

En fait, nous avons un peu réinventé l'eau chaude, parce ce type d'activité existait auparavant, en cours de technologie, ou en cours d'art plastique, pendant lesquels étaient fabriqués des petits objets de menuiserie ou de couture. Pour nous, c'était une manière de remettre au goût du jour ces activités en y intégrant des considérations de design. Afin que les élèves et les enfants aient envie de fabriquer ces objets, il fallait que ceux-ci soient beaux donc leur donne envie de les fabriquer.

« Manufacto », programme de la Fondation d'entreprise Hermès, se fait en partenariat. Cela fait 6 ans qu' nous avons démarré les discussions avec l'Académie de Paris et nous avons la chance d'avoir des interlocuteurs de l'Académie qui sont volontaires et qui comprennent très bien les enjeux et les sujets de tels programmes car ils avaient envie, eux aussi, de les monter. Nous travaillons avec les Compagnons du Devoir qui nous aident à la construction pédagogique et au recrutement des artisans. Nous travaillons avec l'Ecole Camondo, dont les enseignants ont permis le design assez particulier de ces objets qui doivent être réalisés en classe, sur un temps imparti, tout en permettant la découverte de gestes et de techniques emblématiques des métiers. Aujourd'hui, pour l'année scolaire 2019-2020, nous sommes sur 44 classes, sur les Académies de Paris, Créteil, Lyon, Nice, Besançon, avec l'ambition de nous étendre.

Nous ne collaborerons tout de suite avec toutes les Académies, pour une question de ressources et de moyens. Nous verrons prochainement la forme que prend cet essaimage, car nous ne sommes pas figés dans notre modèle de développement. Pour le moment, c'est celui qui fonctionne le mieux mais il est ajusté chaque année, que ce soit en termes de pédagogie, d'encadrement ou de fonctionnement. Voilà, vous pouvez tout à fait aller sur Youtube à « Fondation d'entreprise Hermès - Manufacto » vous y trouverez un très beau film qui vous expliquera le déroulé et surtout l'ambiance de ces classes.

CP : Monsieur LEHEBEL, vous présidez une association qui s'appelle L'outil en Main, association composée de bénévoles qui initient des jeunes à partir de 9-10 ans aux métiers manuels. Expliquez-nous comment cela fonctionne.

AL : L'Outil en Main a fêté ses 25 ans à la fin de l'année dernière avec un slogan « Echanger et transmettre l'outil en main, architecte de l'avenir » : c'était pompeux mais alors tellement beau ! L'Outil en Main, aujourd'hui, c'est plus de 5 000 bénévoles qui accueillent environ 3 400 enfants sur tout le territoire. Nous faisons attention à ce que ces bénévoles aient exercé leur métier de façon à pouvoir montrer le geste juste du métier. Tous ces bénévoles sont des passionnés : en plus d'exercer de leur métier et de le faire découvrir leur métier aux enfants, ils transmettent cette passion qu'ils ont eue tout au long de leur vie professionnelle, en apprenant aux enfants à aimer et à réaliser un bel objet. Le patrimoine on en parle aujourd'hui, eh bien voilà, on est dedans. Pour ces enfants-là, et je suis d'accord avec Clément LE DUC, ce n'est pas en famille qu'on parle de tous ces métiers-là. On le voit bien, lorsque les parents viennent récupérer les enfants à l'association, ce sont vraiment les parents qu'il faut convaincre, et il y a beaucoup à faire.

Ces jeunes, garçon ou fille, n'ont pas le choix quand ils entrent à L'Outil en Main, ils vont commencer par faire de la menuiserie, ensuite ils vont aller en couture, puis ils vont aller pourquoi pas en maçonnerie, Ce qui est important dans tout cela est d'appréhender la matière, de la toucher et de la respecter et ensuite de voir qu'avec cette matière, on peut faire des choses exceptionnelles, extraordinaires, Par la suite, on voit si l'enfant a des sensibilités par rapport à une activité ou une autre. Tous ces jeunes ne seront sans doute pas tous des artisans, boulangers ou menuisiers, ils seront peut-être architectes ou ingénieurs,

Lorsqu'on demande à un jeune de 4^{ème} ou de 3^{ème} « il va être temps de réfléchir pour le lycée, quelle orientation vas-tu prendre ? » il n'en sait rien car on ne lui a jamais rien dit à l'école à ce sujet. Alors que nous, nous lui avons donné des débuts de solutions. Sachez que parmi ces 3 400 jeunes, à près 40% nous disent « moi j'ai choisi mon métier, j'ai choisi mon orientation », Et, aujourd'hui, la moitié d'entre eux sont encore artisans à leur compte ou chefs d'entreprise, créant ainsi de la richesse pour les communes, leurs territoires. Certains reprennent une entreprise dans une petite commune qui mourait, qui fermait ses classes, etc... Cela redonne une dynamique économique en plus de donner une dynamique sociale et sociétale.

Tout cela se fait dans un cadre intergénérationnel, on apprend à se connaître, les jeunes, les jeunes anciens, et les très anciens. « L'apprentissage c'est excellent, on va essayer de le développer sur tout le territoire » disiez-vous tout à l'heure. Mesdames et Messieurs les élus, aidez-nous à aller plus loin. Nous sommes des bénévoles, vous n'avez pas besoin de nous payer, nous nous engageons parce que nous y croyons, nous y allons avec nos tripes, Aujourd'hui, nous couvrons une soixantaine de départements et notre objectif est de couvrir 100% des départements. Aujourd'hui, nous allons en outre-mer, ils en ont besoin là-bas aussi. Donc, aidez-nous pour que ces enfants choisissent leur orientation ou leur métier plutôt que de le subir, pour qu'ils choisissent et prennent un métier en connaissance de cause. Maintenant, il faut que nous travaillions encore plus loin avec les entreprises et dire que ces métiers méritent d'être rémunérés à leur juste valeur : ainsi c'est toute cette chaîne qui doit travailler ensemble.

Intervention de Patrick TOULMET (PT)

Délégué interministériel au développement de l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville • Ministère du travail

CP : Monsieur TOULMET, vous êtes le Délégué interministériel à l'apprentissage. Les derniers chiffres sur l'apprentissage sont sortis, et ont été dénombrés 485 000 apprentis. : cela fait une croissance de 16%, L'une des raisons de ces bons chiffres est probablement l'impact de la loi Avenir professionnel de 2018, mais il y en a peut-être d'autres, donc je vous laisse nous le dire.

PT : Je pense à l'image de l'apprentissage : je commencerai déjà par expliquer aux parents que ce n'est pas une voie d'échec. Les choses changent, même si on a toujours du mal à faire évoluer les mentalités. Avec l'Education nationale, nous travaillons maintenant très bien ensemble, et nous avons la chance d'avoir un Ministre, Jean-Michel BLANQUER, qui est très favorable à l'apprentissage et avec qui j'en discute souvent. On sent bien que tous nos hommes politiques ont le mot apprentissage « à la bouche » et nous l'avons tous avec plaisir, parce que nous savons que c'est quand même une voie royale, une voie d'excellence, puisque 80% de nos apprentis trouvent un emploi. Mon collègue ici présent, Président de Chambre des Métiers de Paris, connaît comme moi les bons résultats que nous avons en apprentissage, Je pense d'ailleurs qu'on va avoir une belle surprise pour la rentrée prochaine.

CP : Cela concerne tous les métiers de l'artisanat mais aussi les métiers d'art. J'ai vu les chiffres, peut-être pas aussi élevés que ceux que je viens de citer, mais qui sont aussi en progression pour l'artisanat d'art.

PT : Vous savez, j'ai un petit penchant pour les métiers d'art, je suis prothésiste dentaire de métier, je ne suis pas né au Ministère du Travail et je suis artisan comme beaucoup d'entre vous ici. J'étais avec un grand céramiste la semaine dernière, Marc LERICHE, à qui je faisais des beaux bridges. Je n'avais même pas envie de les lui livrer, sauf que le patient, lui, les voulait. Je regardais mon bridge et je disais « non, non, je ne veux pas le livrer il est trop beau, je veux le garder et le mettre dans une vitrine », mais ce n'était pas possible. Quand je suis dans des bâtiments comme ceux de l'Assemblée Nationale, je regarde le travail des artisans, marbriers, sculpteurs, staffeurs, je suis toujours en admiration de voir le travail. Donc

oui, je suis un fervent défenseur de l'artisanat d'art, je serai toujours là pour vous défendre. Quand je vais chez Daum ou chez Baccarat, je resterais des heures à regarder les réalisations d'un Maître-verrier, d'un Maître-cristallier. Un doreur c'est magnifique, quand on sait que le dôme de la Place de l'Esplanade des Invalides, c'est douze kilos d'or, fait en feuilles d'or, c'est un travail merveilleux. J'ai une admiration pour la coutellerie Laguiole, quand je vois la fabrication de ces couteaux, je pourrais y passer des heures. Sachez, vous tous, les professionnels des métiers d'art, que j'aime vos métiers, et que je vous respecte beaucoup. Je pense qu'on vous a délaissés à une certaine époque. J'étais Président de Chambre de métiers, et c'est vrai que la Commission métiers d'art n'était pas la plus importante, ce n'est plus le cas et tant mieux parce que vous le méritez.

Monsieur le Président, Monsieur le Député, mon cher Philippe, voilà un passionné. Si on avait un peu plus de députés passionnés comme toi en métiers d'art, on ferait de beaux progrès. Mesdames et messieurs, mes chers amis, c'est avec un plaisir non dissimulé que j'ai accepté de participer aujourd'hui à ce colloque consacré aux métiers d'art et patrimoine vivant intitulé « Formations et apprentissages pour un secteur en pleine mutation » d'abord en tant que Délégué interministériel pour l'apprentissage dans les quartiers prioritaires, mais aussi parce que je m'occupe des métiers d'art. Je dis souvent que je m'occupe des bac + 6 parfois et des bac - 12 : mais dans les bac -12, je peux avoir des artistes. Dans ma mission interministérielle, j'ai à cœur de mieux orienter les jeunes, qu'ils aillent au bout de leur rêve et de leur passion. Souvent, les jeunes des quartiers s'interdisent de le faire, d'avoir de l'ambition et abandonnent leurs projets par manque de confiance en eux. Plus généralement, le panel des métiers existants est tellement vaste, 198 métiers d'art, qu'il est essentiel de permettre le développement des démonstrations des métiers. Cette phase est décisive, elle fait naître la curiosité, l'intérêt et la passion. Or vos professions sont avant tout des métiers de passion, je le ressens d'autant plus car je suis moi-même artisan comme je vous l'ai dit. Si l'apprentissage a été longtemps méprisé, les métiers d'art quant à eux ont été délaissés. Nous perdons des savoir-faire et des talents qui font la renommée de notre pays à travers le monde. Comment ne pas s'émerveiller devant nos cristalliers, nos doreurs, nos vitraillistes, nos menuisiers, nos tapissiers, nos dentelières, et tant d'autres ?

Pourtant nous avons du mal à préserver notre patrimoine culturel, tout comme les Grecs ou les Italiens. En disant cela, je ne verse pas dans la nostalgie, je ne m'oppose pas à l'évolution du monde, je fais simplement un constat. Dans le titre de ce colloque, vous avez justement ajouté à juste titre « un secteur en pleine mutation ». Effectivement, les métiers évoluent, ils évoluent même à une vitesse folle et dans tous les secteurs d'activité. Il faut alors que la

formation de nos jeunes évolue également. Ce qui contribuera à rendre les métiers d'art plus attractifs pour eux, et leur donnera l'envie d'avoir envie. La deuxième raison pour laquelle je suis aujourd'hui parmi vous est que je suis un fervent défenseur des métiers d'art qui me passionnent et je mets un point d'honneur à être leur avocat, à préserver et promouvoir leurs formations. J'ai d'ailleurs pu émettre l'idée d'un CFA du patrimoine, de la culture et du tourisme et j'ai eu la satisfaction que cette idée ait vu le jour. C'est la création d'un CFA labellisé « CFA d'Excellence » à Joué les Tours. J'ai visité ce CFA et particulièrement la section d'horlogerie et cela m'a tellement plu que j'ai dit au directeur « tu mériterais d'avoir un CFA des métiers d'art ou du patrimoine culturel » et Messieurs, Mesdames c'est fait. Comme quoi, parfois, il suffit d'un petit coup de pouce.

J'espère voir naître d'autres formations et d'autres projets à impulser dans le secteur des métiers d'art. Je suis d'ailleurs convaincu qu'il faut former aujourd'hui pour bâtir demain. L'artisan est le dernier des funambules à œuvrer pour préserver l'équilibre fragile entre le précieux, l'utile et le beau. Aussi, je voudrai remercier ici toutes celles et ceux qui polissent avec leurs mains, qui brossent avec leurs rêves et qui tissent **avec leur vie le génie créatif** français. Je forme le vœu que cette incantation à la réalisation d'œuvres vivantes et d'éternels trésors puissent s'ouvrir à de nombreux jeunes talents le chemin de nos métiers d'art d'hier et de demain. Je reste à votre disposition durant toute cette journée qui, au regard des tables rondes annoncées, sera, j'en suis sûr, très enrichissante. Je finirai par cette citation de Claude-Nicolas Ledoux : « *Architecte, urbaniste et utopiste, je dirai plus optimiste, qu'est-ce que l'art ? C'est la perfection du métier. L'homme ordinaire est un artiste-ouvrier, l'homme distingué est un ouvrier devenu artiste, le génie en est le produit commun* ».

1^{re} Table ronde > Apprendre les savoir-faire

Interventions de :

- Nadine MIRC (NM)**, Directrice • Institut des Métiers d'Art et de l'Artisanat d'Art (Revel)
Séverine MANOUVRIER (SM), Directrice de formation • Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace
- Denis GARCIA (DG)**, Directeur • Centre Européen de Recherches et de Formation aux Arts Verriers (Vannes le Chatel)
- Stéphane DOLIPSKI (SD)**, Directeur des Ressources Humaines • Cristalleries Saint-Louis
Guy GEORJON (GG), Directeur des relations extérieures • Les Compagnons du Devoir

CP : Monsieur DOLIPSKI, vous travaillez pour la Cristallerie Saint-Louis, manufacture cristallière mondialement connue qui appartient depuis quelques années au Groupe Hermès. Son site de production est à Saint-Louis, dans le Pays de Bitche, en Lorraine. Je vais vous poser une première question très directe : vous avez, en tant que manufacture, et vu le nombre de collaborateurs, des besoins de recrutement permanents. Pouvez-vous nous dire combien, quels profils et comment vous le faites ?

SD : Chez Saint-Louis, nous avons des enjeux de recrutement qui sont importants à la fois pour répondre à une croissance de notre activité mais aussi dans le cadre de la gestion de nos carrières, et dans le cas des plans de succession. En moyenne, nous avons entre 10 et 15 recrutements par an sur nos métiers de production, sur une activité qui compte environ 200 artisans. Le recrutement est un vrai sujet qui n'est pas simple dans le sens où on se qualifie artisan mais dans un contexte qui est malgré tout industriel. Pour pallier nos besoins, nous avons aujourd'hui plusieurs filières.

Bien évidemment, nous avons la chance d'avoir encore en France des centres de formation, des lycées professionnels, des centres de formation d'apprentis avec lesquels nous avons des partenariats qui sont en place depuis de longues années et qui nous permettent de recevoir, notamment dans le cadre de stages, ces jeunes qui pour certains vont nous rejoindre à l'issue de leur formation CAP voire BMA. Cette filière est pour nous essentielle mais pas toujours suffisante pour combler l'ensemble de nos besoins. De ce fait, nous avons tissé un partenariat historique avec Pôle Emploi, qui génère environ 50% de nos recrutements, au travers d'outils que nous avons déployés avec leurs services.

Je pense notamment à la « MRS » (Méthode de Recrutement par Simulation), outil assez puissant qui permet au travers de tests développés par Pôle Emploi, en fonction des métiers que nous avons sélectionnés, de détecter les aptitudes de ces personnes. Nous avons également un autre moyen, toujours au travers de Pôle Emploi, qui est la « PMSMP » (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) qui peut venir en complément de la « MRS » et qui permet, pour des demandeurs d'emploi que nous avons présélectionnés, de passer une semaine en situation réelle d'activité dans nos ateliers accompagnés par un professionnel. Pour nous, bien évidemment, évaluer les aptitudes et le potentiel est important, notamment pour des personnes qui viennent souvent d'environnements très lointains de l'artisanat, qu'ils puissent eux-mêmes se projeter dans la réalité du métier : nous avons souvent de très belles surprises et de très belles histoires. Je pourrais vous en raconter quelques-unes, concernant des personnes qui découvrent, dans le cadre d'une reconversion ou requalification, une

véritable passion. Certains, au bout de quelques années, deviennent des artisans experts chez nous, voire pour certains « Meilleurs Ouvriers de France ».

CP : Pour les jeunes venant de Pôle Emploi, car c'est une partie significative des gens que vous recrutez, vous avez donc un parcours avec notamment de la mise en situation.

SD : Oui, c'est le processus habituel. Nous travaillons avec Pôle Emploi sur des informations collectives. Pôle Emploi nous réunit avec des groupes de demandeurs d'emploi volontaires, qui se sont montrés intéressés par rapport au métier, puis nous leur présentons l'entreprise, les métiers, les conditions d'intégration et de rémunération. S'ensuit une sélection sur la base d'entretiens individuels avec l'équipe RH et ensuite, effectivement, vient la période de mise en situation professionnelle. A l'issue de cette dernière, le titulaire de l'entreprise va émettre une évaluation sur le potentiel à rejoindre ou non l'entreprise et dans le cas où le potentiel est confirmé, nous allons le passer sous contrat en vue d'une titularisation.

CP : Et concernant les embauches de jeunes ayant suivi une formation ou un cursus, notamment de cristallier ou verrier, dans un établissement situé loin de Saint-Louis, je pense par exemple à Yzeure, comment faites-vous pour les attirer ?

SD : Les Cristalleries d'une manière générale, dont deux ont été citées tout à l'heure, sont situées principalement dans l'est de la France, pour des raisons historiques. Globalement, les jeunes qui sont dans les lycées professionnels, notamment celui d'Yzeure, viennent à peu près de toutes les régions de France, sauf du Grand Est. Cela renvoie aussi à l'image des métiers, nous en parlions tout à l'heure et cela fait partie de nos préoccupations et de nos sujets. Pour attirer ces candidats, nous avons une démarche très simple : nous allons au-devant d'eux. Le premier point, c'est une démarche annuelle de rendre visite à ce lycée en particulier, de manière à pouvoir présenter l'entreprise et les métiers. Le second point, qui est un élément important pour nous, est de favoriser l'accueil de ces jeunes dans le cadre de stages, que ce soit dans leur préparation de CAP ou BMA. Nous avons donc une politique d'ouverture aux stages qui est dynamique et qui permet là aussi de leur faire découvrir nos savoir-faire et notre activité et pour nous, bien évidemment, de pouvoir détecter les potentiels.

Le point qui se pose ensuite est de savoir comment attirer puis fidéliser des jeunes, qui ont sans doute d'autres préoccupations que de rester enfermés dans un village de 600 âmes, à mi-chemin entre Metz et Strasbourg : c'est un vrai sujet.

CP : Le Wifi passe quand même ?

SD : Alors, oui, depuis peu nous y sommes ! Cela a été un élément déterminant pour eux. Plaisanterie mise à part, je crois que nous avons une chance assez exceptionnelle, car nous défendons un savoir-faire traditionnel du soufflé bouche, du taillé main et de décoré pinceau et quand nous l'affichons, nous le prouvons, et la meilleure façon de le prouver à ces jeunes, c'est de leur faire découvrir dans le cadre de leur immersion en période de stage. Quand un jeune se lance dans une formation initiale type CAP/BMA, aujourd'hui c'est qu'il a fait un vrai choix de poursuivre ce qu'il a appris dans le cadre de sa formation au sein de nos ateliers. Ce n'était pas le cas quelques années en arrière. Ce qu'il recherche c'est la capacité d'avoir encore une canne, d'aller prélever la matière dans le four, de tailler une pièce avec une meule en grès ou une meule diamant, voire de décorer au pinceau certains objets et ça c'est un argument fort pour nous pour pouvoir attirer ces jeunes.

CP : Madame MIRC, vous êtes Directrice de l'IMARA, l'Institut des Métiers d'Art et de l'Artisanat d'Art, situé à Revel dans le sud, majoritairement axé sur les métiers du bois mais pas uniquement, car vous avez des filières dans beaucoup d'autres domaines métiers d'art. Vos parcours sont diplômants, essentiellement des CAP, mais avec une particularité celle qui nous intéresse, celle du temps passé en atelier avec une pédagogie spécifique, que j'aimerais bien que vous nous expliquiez.

NM : En effet, je dirige cette structure depuis 20 ans mais elle existe depuis 25 ans, Nous fêterons d'ailleurs ses 25 ans en avril prochain. L'idée de la création de cet Institut est venue d'un collectif d'artisans qui s'intéressaient à la pérennisation de leurs savoir-faire et qui voulaient pouvoir offrir sur leur territoire un autre type de formation. Nous avons un très bon lycée, à Revel, mais qui ne répond pas à la formation professionnelle. Il y a 25 ans, même si nous sommes loin des chiffres d'aujourd'hui, se dessinait l'idée que l'on pouvait avoir plusieurs vies professionnelles dans sa carrière. Donc ce collectif a pris à bras le corps cette problématique de la transmission des savoir-faire en se disant que ce que les artisans connaissaient le mieux était leur atelier et que c'était l'endroit où l'on pouvait y apprendre le geste. Tout à l'heure j'ai entendu « le bon geste » et moi aussi j'acquiesce ce propos-là, Aujourd'hui, nous accueillons entre 120 et 150 élèves par an, cela dépend des années, avec divers dispositifs, et la majorité de leur parcours de formation se déroule dans un atelier en face à face avec un artisan en activité qui a fait ce choix de la transmission. Parmi eux, nous avons beaucoup de Compagnons du Devoir pour qui la transmission est dans leur ADN.

Nos élèves sont essentiellement issus de la reconversion professionnelle, ils ont entre 25 et 50 ans. Je pense que ce qui leur manque peut-être en technicité, ils l'ont en motivation : ils ne quittent pas les ateliers, et ils sont riches de leurs expériences passées, ce qui est important aujourd'hui pour être un artisan. La technique certes est primordiale mais être un chef d'entreprise cela s'apprend aussi : il faut être bon à l'atelier mais il faut connaître le marketing, la communication, la gestion d'entreprise, il faut savoir ce qu'est une « veille », et nous, nous essayons vraiment d'apporter tout cela en tronc commun de compétences transverses.

La partie « atelier », d'une durée de 800 à 1 000 heures, se déroule en face à face avec l'artisans dans son atelier, avec une ingénierie pédagogique et des parcours qui évoluent sans cesse. Être un bon artisan et vouloir transmettre son savoir-faire est une chose, être formateur, c'est aussi un métier : le rôle de nos responsables pédagogiques est celui d'être un soutien à cet artisan-transmetteur.

On fait se rencontrer les stagiaires pluridisciplinaires par groupe de 15 ou 16, nous les accueillons à Revel dans notre territoire rural, et là je pense que, lorsque nous touchons un public en formation professionnelle, le territoire rural est plutôt une plus-value. Enormément de Parisiens qui viennent se former chez nous apprécient ce cadre.

En tronc commun, ils abordent le marketing, la communication, la créativité, les enjeux de la création d'entreprise, le dessin d'art, et bien-sûr l'indispensable outil numérique. Les différents savoir-faire qu'ils apprennent créent une véritable pluridisciplinarité et ça aussi c'est intéressant parce qu'aujourd'hui ne sont pas rares les artisans qui travaillent, qui créent des collaborations avec d'autres corps de métiers artisanaux...

CP : Donc pour chaque étudiant, on est vraiment sur une logique de parcours assez individualisé puisque c'est en fait tripartite.

NM : Une de nos plus-values est de travailler vraiment sur du sur mesure car nous nous intéressons à l'acquis et aux objectifs de chaque candidat, tout en créant une dynamique de groupe parce que lorsqu'ils sont en collectif, ils vont plus loin, alors que le sur-mesure se fait en atelier. Ce compromis semble, aujourd'hui, porter ses fruits puisque nous croulons sous les demandes, alors que nous ne faisons aucune communication. Notre mission est de bien former, de pousser à l'obtention du CAP (on avoisine les 100% de réussite). Par ailleurs, il nous faut savoir où ils ont créé leur structure, et si 2 ans, 3 ans, 5 ans plus tard ils sont toujours en activité.

CP : Quel est en pourcentage le nombre de personnes qui à l'issue de leur formation créent leur structure ?

NM : Entre 72 et 73 % sur le dernier indicateur et c'est beaucoup. Un public qui me tient aussi à cœur, c'est celui des infirmières ou des personnes dans le domaine médical (particulièrement celles qui travaillent en EPHAD) qui viennent chercher des compétences complémentaires qu'elles transmettront à leur tour auprès d'un nouveau public.

CP : Vous soulignez l'importance du recrutement de l'artisan parce qu'il peut être technique mais incapable de transmettre son savoir, ni être pédagogue. Avez-vous aussi des processus de recrutement des artisans ?

NM : Bien sûr. Sur la technique et la compétence « métier » c'est évident, mais aussi sur son envie de transmettre car tout le monde n'a pas envie de transmettre, ou ne sais pas le faire. Nous proposons donc aussi des formations pour eux en interne, afin de leur expliquer certaines techniques, pour ceux qui ont envie bien sûr de le faire, cependant il y a des critères de sélection.

CP : Est-ce qu'on pourrait dire, même si ce n'est pas un terme que vous avez employé, qu'on est déjà sur une logique d'atelier-école ?

NM : On y est. Et je suis appelée régulièrement pour expliquer notre façon de faire. Oui, ce petit collectif d'artisans révélois était précurseur et avait déjà inventé « l'atelier-école ».

CP : M. GEORJON, « Les Compagnons du Devoir », tout le monde connaît, on connaît peut-être un peu moins les chiffres : 10 000 jeunes formés par an, sur 30 métiers différents dont un certain nombre concernent des métiers d'art. D'abord, pouvez-vous nous rappeler en deux mots quel est le principe du parcours classique ?

GG : Effectivement, le parcours classique est le compagnonnage. Il y a beaucoup d'écrits et pas mal de reportages dans les journaux ou à la télévision. Pourtant, Il faut rappeler que l'histoire du Compagnon repose sur trois piliers :

. le métier, le projet des Compagnons est de s'accomplir dans et par son métier dans un souci d'ouverture et de partage : c'est par le métier que le Compagnon se construit,

. le voyage, via le tour de France, qui existe depuis plusieurs siècles et qui, depuis quelques années, s'élargit à l'étranger. Tous les jeunes qui font le tour de France doivent faire une année à l'étranger.

. la communauté ; c'est la communauté qui inclut le jeune et c'est en son sein que le jeune prend confiance en lui, a confiance en les autres, devient autonome, a l'envie de bien faire et a l'envie d'être une meilleure personne. La philosophie des Compagnons est de former un jeune, un homme, un citoyen dans toutes ces composantes, pas simplement à un métier mais à une approche de la vie et dans tout ce qu'elle contient. Quant au voyage, il lui permet d'approcher d'autres cultures et d'avoir un regard plus large.

CP : Depuis peu, les Compagnons expérimentent une nouvelle forme d'apprentissage qui s'appelle « APPIE », Apprentissage Par Immersion en Entreprise, qui a pour particularité, là aussi, de donner beaucoup plus de temps en entreprise que sur le parcours classique.

GG : En écoutant Mme MIRC, j'ai constaté plusieurs points communs avec ce que font les Compagnons. Le projet APPIE est l'aboutissement d'une longue réflexion chez les Compagnons qui a duré plusieurs années par rapport aux mutations du travail, aux nouvelles technologies, et aux nouvelles compétences que les entreprises requièrent, mais aussi par rapport à la difficulté de transmettre et à la remise en cause des modes de transmission. Donc il y a eu cette réflexion car les Compagnons ont toujours eu cette volonté d'être dans la prospective et dans l'anticipation des changements. Cette réflexion, qui a été collective chez les Compagnons, a abouti à la mise en place de l'APPIE. L'APPIE a été créée en 2017, nous en sommes maintenant à la troisième promotion. L'APPIE a deux principes :

1. elle vise des jeunes bacheliers déscolarisés ou qui connaissent des difficultés dans leur parcours supérieur, des jeunes qui, par exemple, ont fait 1 an d'université et qui s'aperçoivent que ce n'est, peut-être pas le bon chemin. Donc il faut avoir le Bac.
2. 95% du temps sera passé en entreprise durant 2 ans et là on rejoint ce que fait Mme MIRC à Revel. Les 5% de temps restant, le jeune les passera au cours de 8 semaines sur 2 ans dans le CFA. Ce sera non seulement un regroupement avec les autres jeunes, mais aussi un moyen d'individualiser aussi les parcours car dans l'APPIE, nous avons mis en place un suivi de la part du formateur. Les groupes sont formés de 15 jeunes que le formateur suivra pendant toute l'année. Il passera une journée par mois en entreprise, pendant laquelle il fera le point avec le jeune, il fera le point avec le Maître d'apprentissage sur les compétences acquises, sur les éventuels problèmes rencontrés

dans l'acquisition de certaines compétences. Au moment du regroupement dans le CFA, il y a une individualisation qui se fait par rapport aux besoins du jeune.

Vous allez me dire que 4 semaines de cours par an ce n'est pas beaucoup : comment les autres compétences théoriques s'acquièrent-elles ? Arès l'espace de l'entreprise, l'espace du CFA, il y a l'espace du numérique de la formation à distance, que le jeune devra suivre, le soir, dans la Maison des Compagnons : il peut ainsi être aidé par ses pairs, aidé par les personnes qui ont les compétences. Un point central des Compagnons, c'est la transmission, l'aide et la solidarité. La formation à distance se fait avec des mooc, des spoc et aussi des outils collaboratifs pour qu'il y ait des échanges entre jeunes dans et des échanges permanents entre le jeune et le formateur qui le suit aussi à distance. Ainsi, il y a un dialogue tout au long du parcours qui s'instaure.

Dans l'APPIE, nous accompagnons aussi le Maître d'apprentissage, qui est formé sur 35 heures, à la fois en présentiel et à distance, sur les attendus du projet et sur l'acquisition de la bonne posture, mais aussi pour se familiariser avec les outils d'évaluation, que sont les fiches de situation formative et de situation évaluative.

Le jeune bachelier est dans un moment de difficulté ; avant de commencer son parcours, il passera 2 semaines en « P3E », (Préparation à l'Environnement de l'Entreprise et de l'Emploi). Ce sont 2 semaines pendant lesquelles on va lui expliquer ce qu'est l'entreprise : il aura un premier contact avec le tuteur, avec le formateur, avec le groupe.

Nous avons constaté que cela augmentait sa confiance en lui, par rapport à ce qu'il fera en entreprise, car l'entreprise, quand on ne la connaît pas, on en a des représentations plus ou moins vraies. Aller au-delà de ces représentations c'est aussi pour éviter qu'il y ait des décrochages. Formateur du tuteur, formateur du jeune avant même la formation, et formation du formateur car le formateur change de posture : en effet, le formateur est à la fois tuteur, accompagnateur, et itinérant car il se déplace de 100 à 150 kms autour du CFA pour aller voir si tout se passe bien pour le jeune en entreprise, et surtout être dans l'évaluation et l'individualisation du parcours avec le Maître d'apprentissage et ça c'est extrêmement important.

CP : Au bout du compte la validation ou le diplôme c'est le CAP. Avez-vous déjà quelques chiffres concernant le taux de réussite ?

GG : Oui, c'est le CAP. Il est vrai que nous avons commencé en 2017 donc nous avons peu de recul, Pour la première année, la promotion comprenait une trentaine de jeunes environ : elle a obtenu 93% de réussite, ce qui est bien. Pour la deuxième promotion, ils étaient 130. En

2019, nous avons passé la barre des 200. Nous avons commencé avec 4 métiers, et aujourd'hui ce sont 11 métiers qui sont impliqués dans ce projet. La réflexion qu'il y a chez les Compagnons est « est-ce que ce modèle APPIE peut-être adapté aux itinérants du tour de France ? ». Les jeunes qui commencent leur tour de France après leur formation, CAP ou autre, vont voyager à travers la France : la formation à distance serait-elle quelque chose qui pourrait répondre à leur situation ?

Donc, l'APPIE se développe et il y a certainement des adaptations à faire, il y a un fort investissement des équipes, parce qu'en amont il y a de l'ingénierie pédagogique qui a été faite. Nous avons le souci d'accompagner le formateur accompagne lui-même le jeune et le Maître d'apprentissage.

L'aspect auquel il faut veiller, dans le cadre de la formation à distance, est celui d'élaborer des supports qui correspondent aux attentes, et aux besoins à la fois du métier et du jeune. Or, ce sont des investissements qui sont lourds. Donc pour les Compagnons, c'est un projet en devenir qui laisse espérer un fort développement.

CP : Une fois le CAP passé, proposez-vous, pour ceux qui veulent continuer, une suite de pédagogie chez les Compagnons ?

GG : Oui. J'ai parlé d'un taux de réussite de 93% et ce qu'il y a d'intéressant à constater c'est que les 2/3 de ceux qui ont réussi le CAP continuent sur le tour de France, deviennent itinérants et vont se former à travers les régions et les Maisons du tour de France : chaque métier propose des parcours différenciés selon les attentes du métier. Ils pourront ainsi continuer chez les Compagnons du Devoir en licence professionnelle dans certains métiers, en BTS, ou en formations complémentaires. Ils peuvent également se raccrocher au programme pour partir à l'étranger.

CP : Mme MANOUVRIER, vous représentez la FREMAA qui est la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace, association rassemblant près de 200 artisans d'art sur l'Alsace. Vous organisez des salons, dont le très beau salon Résonance[s], et vous faites aussi de la formation. Et dans l'offre de formations, et c'est à ce sujet qu'on veut vous écouter, vous proposez une formation pour les métiers rares.

SM : C'est cela. En effet, la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace a été créée par des professionnels pour des professionnels, c'est important de le souligner puisqu'ils savent mieux que quiconque quels sont les besoins liés à l'exercice de leur métier. En 2006 a été créé le dispositif de transmission de savoir-faire rares et d'excellence, pour pallier le manque

de formations à certains métiers rares ou faciliter en tout cas l'accès à la formation pour certaines personnes qui ne relèvent plus de la formation initiale.

Ce dispositif est assez similaire à celui présenté par Nadine MIRC, sachant qu'on a un effectif maximal de 12 stagiaires par an. Le principe est de candidater par binôme, composé par un artisan formateur et son stagiaire. Le stagiaire fait au préalable la démarche de trouver un formateur qui s'inscrive dans une logique de transmission de son savoir-faire et qui est prêt à le former au sein de son atelier, puisque la formation se fait en immersion dans l'atelier du professionnel à raison de 1400 heures par an environ. C'est donc une formation à temps plein à laquelle s'ajoute une formation théorique complémentaire sur la base de 160 heures environ. La FREMAA a mis en place un partenariat avec l'Ecole de Management de Strasbourg afin d'établir un programme sur-mesure uniquement destiné au stagiaire de la formation.

Cette formation théorique est destinée à leur fournir un maximum d'outils pour la création de leur activité à l'issue de la formation mais elle constitue aussi une ouverture puisqu'il y a des cours de culture générale, d'histoire de l'art, de dessin en plus d'un tronc commun important sur la stratégie de création et de développement de l'entreprise. Ils bénéficient également de cours de scénographie qui leur apportent des outils concrets dans l'exercice de leur futur métier, notamment lors de participation à des salons professionnels ou des expositions.

CP : Il y a une particularité, vous l'avez dite mais qui mérite d'être soulignée, c'est l'apprenant qui doit trouver son artisan et ensemble ils vont présenter le projet. Mais c'est au stagiaire d'aller voir les artisans dans le métier rare qu'il veut pratiquer.

SM : Oui. Lorsqu'un candidat potentiel nous contacte, on peut évidemment lui fournir des pistes à explorer mais l'idée est quand même qu'il fasse la démarche, que cet engagement de ce binôme s'établisse sur une vraie relation, une vraie volonté d'établir des connexions, des échanges puisque c'est le formateur qui va transmettre son savoir-faire. Pour autant, la prise en charge du stagiaire amène pour l'artisan d'autres perspectives dans l'approche de son métier et c'est ce qui est enrichissant pour les deux parties. Ce qui est important de souligner, c'est que ce dispositif offre de conditions vraiment privilégiées car c'est une formation sur-mesure qui répond réellement aux besoins du stagiaire en fonction du projet professionnel qui a été établi au préalable. Un plan de formation détaillé est établi en début de formation, ce qui permet d'effectuer un suivi sur l'évolution de l'acquisition des savoir-faire et des compétences.

Ce sont des conditions privilégiées puisque le dispositif s'adresse uniquement à des demandeurs d'emploi qui peuvent continuer à bénéficier de leurs droits aux allocations

chômage ou qui peuvent bénéficier des dispositifs de rémunération mis en place pour les stagiaires de la formation professionnelle. D'un autre côté, le professionnel, qui s'engage pendant 1 an à former un stagiaire, est indemnisé pour le temps qu'il passe en face à face avec lui au sein de son atelier, temps qu'il ne peut pas consacrer à l'exercice de sa profession. C'est aussi lui qui fournit les locaux, le matériel donc il perçoit une indemnité dont la valeur est bien en-deçà de la valeur réelle qu'il consacre à cette formation mais cela reste une formule « gagnante-gagnante » pour les deux parties. Tout cela est rendu possible par des partenaires dont le soutien est précieux : c'est une formation entièrement financée par le fonds social européen donc Champagne-Ardenne - Lorraine et Alsace depuis l'ouverture du dispositif à la Région Grand-Est et également le soutien du Conseil régional Grand-Est.

CP : Un des mots clés c'est « métiers rares ». J'ai vu l'ensemble des métiers concernés et ce sont pratiquement des métiers pour lesquels il n'existe pratiquement pas de parcours de formation ou alors pas dans la région, J'ai appris qu'il y avait parmi eux le métier de campaniste. Est-ce que tout le monde connaît ce métier ? Effectivement, il restaure ou conçoit des clochers, pas seulement les cloches mais l'ensemble, y compris la charpente. Il y a aussi les métiers de dominotier, émailleur sur lave, restaurateur de carrosserie ancienne...

SM : Hubert Haberbusch qui est Maître d'art restaurateur de véhicules anciens, qui est là aujourd'hui, pourrait témoigner de la pertinence de ce dispositif et de son expérience. Il a participé au dispositif à plusieurs reprises. Il est un exemple assez merveilleux du taux d'insertion tout à fait pertinent de ce dispositif puisque je crois qu'il a embauché 4 salariés à l'issue de la formation au sein de son atelier. Au niveau du taux d'insertion, la majorité des stagiaires créent leur entreprise à l'issue de la formation : le taux est de l'ordre de 70% alors que 25% des stagiaires exercent une activité salariée, dont une bonne partie au sein de l'atelier qui les a formés. Mais ce n'est pas si courant car les artisans n'ont pas forcément les moyens d'embaucher. Les stagiaires qui n'exercent pas dans le secteur des métiers d'art à l'issue de la formation sont vraiment très minoritaires, c'est un taux inférieur à 5%.

CP : Ce dispositif permet, in fine, la transmission de savoir-faire parfois rare, voire très rare avec très peu de professionnels présents en France, dont quelques-uns en Alsace, mais qui sont pour certains heureux de transmettre leur savoir-faire. Finalement, c'est l'objectif du programme.

SM : Voilà, c'est le but. Ce que j'ai relevé, en faisant un petit point avant de venir, c'est que le taux de public en reconversion (70% aujourd'hui) augmente d'année en année, qu'il y a un intérêt grandissant pour les métiers d'art. On a, dans la même logique, une moyenne d'âge qui augmente aussi, là on est à 31 ans, elle a augmenté de bien 3, 4 ans par rapport aux années précédentes.

CP : Ce sont donc des gens qui échappent au processus classique d'apprentissage puisqu'ils ont passé la barrière des 30 ans.

SM : Voilà. Ce qui est intéressant à mentionner, c'est que, la FREMAA organisant des manifestations pour les professionnels, elle octroie chaque année un espace aux stagiaires du dispositif qui réalisent une pièce durant leur année de formation. De plus, lors du salon Résonance[s], qui a lieu chaque année au mois de novembre à Strasbourg et a accueilli 21 000 visiteurs en 2019, nous leur dédions un espace de 100 m² pour qu'ils fassent une exposition collective. Cela leur donne une opportunité unique d'avoir un premier retour sur leur travail, une première expérience de salon et de se faire connaître en tant que futurs professionnels : en effet, en novembre, ils ont déjà terminé leur formation depuis 2 mois et sont pour la plupart en cours de création d'entreprise. Cette présence à ce salon leur permet aussi de repousser leurs limites, de se dépasser, de présenter une pièce qui soit vraiment à la hauteur du niveau qu'on trouve dans ce salon : je pense que c'est une expérience assez unique et privilégiée pour les stagiaires.

CP : Monsieur GARCIA, vous êtes le Directeur du CERFAV, Centre Européen de Recherches et de Formation aux Arts Verriers, situé à Vannes le Châtel. C'est à la fois un pôle d'innovation, un centre de formation, un centre de recherches, vous direz cela mieux que moi. C'est surtout sur l'aspect pédagogique que je voudrai vous faire intervenir notamment par l'utilisation de nouveaux canaux de pédagogie et de formation. En 2017, le CERFAV avait lancé un premier MOOC. Déjà, pouvez-vous nous rappeler ce qu'est un MOOC puis l'origine du projet, ce qu'il est devenu et les chiffres sur le nombre d'utilisateurs parce que je crois qu'ils étaient plutôt bons ?

DG : Merci de me donner la parole pour présenter la structure et les développements effectivement pédagogiques qu'on peut réaliser depuis des années. Cela fait une vingtaine d'années que je dirige le CERFAV qui existe depuis une trentaine d'années. Très tôt, nous nous sommes posés des questions liées à la pédagogie : nous avons, comme bien des métiers d'art d'ailleurs, une identité liée au territoire avec la présence de plusieurs

manufactures sur la région lorraine, en secteur rural. Dans ces zones rurales, le lien avec le territoire est très important. Le CERFAV s'est donc créé avec une culture locale autour du matériau qu'étaient le verre et le cristal et avec des savoir-faire vraiment très anciens. Il n'y avait plus trop de formations qui correspondaient aux besoins des artisans d'art ou à ceux de personnes qui n'allaient pas travailler dans les cristalleries mais qui se destinaient à créer leur propre activité artisanale. Lorsque je suis arrivé, je me suis posé les questions fondamentales : comment apprend-on ? comment la personne apprend-elle elle-même ? comment apprendre à quelqu'un ? Or je n'y connaissais rien du tout, ni aux métiers d'art et encore moins au verre d'ailleurs : il y avait là, au Cerfav un professionnel qui avait fait toute sa carrière dans une manufacture, qui savait parfaitement bien souffler. Il y avait des conflits permanents entre lui et les élèves, sans que l'on comprenne pourquoi. Je suis donc descendu dans l'atelier pendant plusieurs jours, pour essayer de comprendre. Le verrier professionnel avait une feuille et était en train de prendre des notes, je lui ai demandé : « Qu'est-ce que tu fais ? » et il me dit : « je note la qualité du cueillage des stagiaires ». Alors, ne comprenant toujours pas, je lui demande : « qu'est-ce que tu évalues ? ». Il me répond : « c'est simple, il y a deux cueillages successifs et il n'y en a pas un qui est identique, le verre n'est pas au bout de la canne comme voulu, la posture n'est pas la bonne... » Alors j'ai tout noté au fur et à mesure afin d'avoir des critères d'évaluation : ce qui permet de pouvoir pointer et aller discuter avec le jeune pour lui restituer la qualité de ce qu'il a fait. A partir de là, on va pouvoir construire une progression... Donc on a commencé à travailler de cette manière-là, progressivement, : quand on nomme les choses, quand on les évalue, quand on positionne les gens, quand on leur fait un retour sur eux-mêmes, on peut commencer à construire la pédagogie.

Le B.A. -BA de notre travail a été celui-là : revenir en permanence sur les savoir-faire qu'on apprenait et de quelle manière on le faisait. On s'est très vite rendu compte que ce n'était pas du tout suffisant, voire pertinent. Il y a de plus en plus de reconvertis dans nos métiers et finalement ce n'est pas tant les savoir-faire que ces personnes viennent chercher mais ils veulent devenir quelqu'un, être verrier, mais pas forcément avoir un emploi dans le domaine. Ils se sont régalez de plusieurs années derrière un ordinateur à la banque et ils veulent vraiment retourner dans un contexte où le matériau est présent, où ils se sentent utiles en fabricant quelque chose. C'est cela qui va être fondateur dans tout le développement pédagogique.

Pour amener les gens au niveau de connaissance souhaité, on ne va pas se priver, comme vous le disiez tout à l'heure, de faire appel aux nouvelles technologies, bien que parfois ça a été décrié et discuté. Convoquer une imprimante 3D pour réaliser un maître modèle, c'est

juste une nécessité, qui ne met en cause ni la maîtrise du matériau ni les savoir-faire mais au contraire qui les élargit et les contextualise avec la société actuelle.

Le MOOC est un autre dispositif. On s'est dit, finalement, les gens viennent à Vannes le Châtel pour se former pendant 2 années complètes. Nous avons une plateforme multi-technique formidable, tous les outils, des chimistes, des ingénieurs, et la maîtrise du matériau est assez exceptionnelle. Si les personnes viennent jusqu'à nous finalement, c'est pour être dans les ateliers, pour être guidés, enseignés...

Alors nous avons choisi de développer des MOOC, qui permettent de recoller les gens à l'ordinateur mais de façon intelligente. Dans un MOOC on peut suivre à distance une formation sur la présentation des métiers, sur l'histoire de l'art, sur la chimie du matériau. Il faut bien sûr qu'il y ait des échanges avec une communauté d'enseignants, de formateurs, de professionnels à certaines heures définies. Grâce au MOOC, nous avons des personnes qui arrivent en formation en ayant déjà acquis toute une série de connaissances qu'on a pu diffuser à distance.

CP : Sur le 1^{er} MOOC, je crois que les chiffres sont très bons : ce sont bien 2 500 personnes qui l'ont suivi ?

DG : Pour le MOOC sur les métiers de l'artisanat d'art verrier, 2 500 personnes ont effectivement suivi le MOOC, qui ont généré des validations de 380 attestations de stage, car il s'agit vraiment d'une formation à distance. Ce MOOC a été fait avec de très nombreuses vidéos réalisées chez des artisans et dans les manufactures. On va d'ailleurs le relancer avec une version un petit peu actualisée au printemps 2020.

Ce MOOC va pour nous-mêmes servir de révision d'enseignement général pour les apprentis. Depuis les ateliers, ils vont pouvoir le suivre directement.

CP : Cela devient une sorte de prérequis pour ceux qui viennent en formation au CERFAV ?

DG : Oui, cela le devient pour les formations en résidence créateurs verriers. Dans tous les cas, c'est une sorte de préambule pour entrer dans un lieu où on va déjà tous parler la même langue, en ayant acquis un certain nombre de connaissances et pour nous, c'est un élément de motivation important. On n'entre pas au Cerfav par hasard.

Nous avons sorti un second MOOC sur les métiers de l'industrie du verre. Nous avons travaillé avec des industriels sur les gestes qui sont présents dans ces métiers, fait par des personnes qui sont aussi amoureux de leur travail, dans des grosses entreprises qui fabriquent des bouteilles, des flacons de parfum ou autres, et nous avons retravaillé avec eux sur un MOOC

qui présente les métiers, les progressions dans les métiers, les réalités des entreprises dans lesquelles ils travaillent. Il y a eu 2 000 inscrits sur ce MOOC avec un petit peu moins de validation, de l'ordre de 250 mais le niveau était un peu plus ardu.

CP : Nous avons gardé un temps pour des questions. Nous avons 10 bonnes minutes. La parole est à vous, les intervenants sont à votre disposition.

Questions / Réponses > 1^{ère} Table ronde

Françoise SEINCE (Les Ateliers de Paris) : Monsieur Georjon, vous avez précisé qu'APPIE était accessible pour les bacheliers. Quel est le critère d'âge ?

Guy GEORJON : Plutôt 18-19 ans. Il n'est pas envisageable qu'une personne de 27-28 ans puisse réaliser le tour de France, donc nous privilégions les jeunes qui sont par exemple à BAC +1 mais qui ont abandonné, pour x raisons, leur parcours en supérieur.

Isabelle DA LAGE (Mobilier National) : Madame Mirc, en combien d'années se fait la formation ? Quel est le critère d'âge ? Qu'en est-il concernant le financement ? Dans quel cadre sont-ils ? Quel est le statut des étudiants ?

Nadine MIRC : Il y a plusieurs dispositifs concernant le financement. Nous faisons partie du PRFP Occitanie (Programme de la Région Formation Professionnelle). Il y a aussi les autres dispositifs, les Congés Individuels de Formation, les CPF transition maintenant. Il n'y a pas de critère d'âge. La session actuelle regroupe des personnes de 23 à 44 ans. En ce qui concerne la durée, pour nous se sont vraiment des contenus totalement individualisés. Il est vrai que s'il y a des financements par la Région, ces parcours font à peu près 1 100 heures pouvant aller jusqu'à 1 400 heures, sur 12 mois. S'il s'agit de montée en compétence pour une personne qui a déjà un bagage, on va pouvoir répondre à sa demande en 3 semaines, 1 mois, ou 200 heures : on fait vraiment de l'individualisation.

Patrick TOULMET : J'aurais aimé voir une vingtaine de jeunes apprentis dans les métiers d'art, ici, car nous faisons toujours des soirées, des petites fêtes de l'artisanat, des Stars et Métiers sans jamais inviter les jeunes. En les conviant, on leur fait voir jusqu'où ils peuvent aller, jusqu'où ils peuvent s'épanouir. J'adore lorsque Stars et Métiers remet les prix, je découvre des métiers magnifiques que je ne connaissais pas, des entreprises merveilleuses et c'est là

que j'aimerais que des jeunes soient devant l'écran se disant « Je rêve d'en arriver là, de faire ça ». Je trouve que ce Colloque est très bien, je l'adore, et je crois que la prochaine fois on pensera à inviter des jeunes.

Nadine MIRC : J'ai une proposition à vous faire sachant que le 7 mai prochain, nous allons fêter les 25 ans de la structure que je dirige et nous allons inaugurer de nouveaux locaux et j'ai souhaité, à cette occasion, faire un appel aux anciens stagiaires, malheureusement pas tous car pour les accueillir ce n'est pas une chapelle qu'il faudrait mais une cathédrale, et donc donner la possibilité à 40, 50 anciens stagiaires, aujourd'hui installés voire depuis 5, 10, 15 ans et partout sur le plan national, de venir avec une pièce lors de cet évènement ce qui représente 40 artisans. Je pense que c'est important et ce souhait, je l'ai voulu aussi pour les formateurs : les relations ne s'arrêtent pas à une durée de fin de stage mais au contraire perdurent et la pérennisation de nos savoirs, c'est du capital matériel mais de l'immatériel également.

Denis GARCIA : J'ai également une invitation à faire. Comme il y a beaucoup d'élus et représentants de collectivités ici présents, je veux souligner combien les artisans d'art installés sur les territoires sont importants et qu'il est toujours utile et pertinent de montrer, de saluer leur travail en organisant des expositions, des concours, des valorisations qui sont pédagogiques. Et justement, lors des JEMA à Metz, nous allons présenter 10 années d'une formation qui s'intitule « Concepteur Créateurs », où l'on a des taux d'insertion record de personnes qui ont appris à développer une démarche créative personnelle. Nous les mettrons en scène mais nous allons aussi organiser un Workshop : ce sera un moment animé par un designer qu'ils ont eu en cours de formation, et nous leur demanderons de réfléchir et donner leur vision d'artisan d'art sur l'urbanisme, puis de restituer ces travaux. Ils ont entre 35 et 40 ans voire plus, et ils vont se remettre dans cette dynamique et se montrer toujours en mouvement.

2^e Table ronde > L'artisan d'art entrepreneur

Magali STRASSEL (MS), Directrice • Village des Métiers d'Art de Desvres

Françoise SEINCE (FS), Directrice • Les Ateliers de Paris

Claude SAPEJ (CS), Directeur • Couveuse d'Activité Context'Art (Montpellier)

Delphine ROUHAUD (DR), Chargée d'accompagnement • Coopérative ARTENRÉEL
(Strasbourg)

CP : Nous allons commencer avec Mme ROUHAUD représentant ARTENRÉEL qui est une coopérative d'activité et d'emploi, une CAE, particulièrement dédiée aux métiers artistiques située dans la Région Grand-Est. Pouvez-vous, d'abord, nous présenter le système particulier que sont les CAE ?

DR : Une CAE est une alternative à la création d'entreprise. Vous devez connaître l'expression « tout seul on va plus vite et ensemble on va plus loin » et c'est un peu l'idée de la coopérative : proposer aux entrepreneurs de partager une entreprise à plusieurs. Actuellement, chez ARTENRÉEL, il y a 100 entrepreneurs qui ont fait le choix d'intégrer la coopérative et de développer leur activité. L'entrepreneur est autonome, il développe son activité seul mais il est entouré par un support, par un socle, par des gens, pour développer son activité et se dégager des revenus. Pourquoi l'artisan d'art fait le choix de nous rejoindre ? Pour plusieurs raisons :

. le statut particulier d'entrepreneur salarié associé : l'artisan va pouvoir dégager des revenus sous le régime du salariat, donc il est pleinement entrepreneur et pleinement salarié. Il va cotiser, avoir sa protection sociale, cotiser au régime du chômage, de la retraite, de la formation professionnelle. Nous avons une mutuelle, nous avons négocié un contrat de prévoyance puisqu'on est nombreux et ainsi nous pouvons assurer à l'entrepreneur tous ces droits. Et donc potentiellement l'accès à l'achat d'un logement, à l'emprunt, puisqu'il a des fiches de paye. Voilà, on est dans cette dynamique de statut d'entrepreneur salarié associé.

. l'hébergement juridique : puisque l'artisan ne crée pas une structure, ARTENRÉEL devient sa structure avec son n° de Siret, son enregistrement au régime du commerce : il va donc s'appuyer sur cet hébergement pour pouvoir établir ses factures, ses devis, contractualiser avec ses différents clients, aller dans les salons... Nous avons développé, suite à cet hébergement, des services mutualisés. Il y a toute une équipe comptable qui s'occupe des frais, des achats, des payes des artisans, afin qu'ils puissent, eux, se concentrer sur leur corps

de métier que sont la conception, la production, la commercialisation alors que toute la partie administrative, fiscale, sociale, c'est la structure qui la traite.

. l'accompagnement : lorsqu'ils démarrent l'activité ce que les entrepreneurs viennent chercher au sein de la coopérative, c'est beaucoup l'accompagnement. Nous proposons à tout nouvel entrant un parcours au sein de la coopérative. Ils ont chacun un Chargé d'accompagnement dédié : par exemple, je suis dédiée aux artisans métiers d'art et art visuel. En effet, nous avons différents pôles métiers dans la coopérative artistique qui se mélangent et s'enrichissent. On se voit souvent, cela dépend de chacun, du niveau de là où il en est, de l'envie de partager ou pas. Généralement, c'est au minimum une à deux fois par an : c'est un temps où l'on fait un point sur l'activité, les perspectives, le bilan, les envies.

Il y a également la formation et des ateliers qui sont proposés, essentiellement sur des compétences entrepreneuriales, et non sur la compétence artistique. Je serais bien incapable de l'aider dans ce domaine, cependant, je peux renvoyer vers des réseaux, des formations, sur ce qu'il peut se passer dans d'autres territoires. L'entrepreneur va « me nourrir » de son métier. Moi, je vais plutôt le questionner sur la valeur et le modèle économique, les charges, le coût de son atelier.

Nous avons aussi des ateliers et des formations, par exemple sur les règles de gestion, la TVA, qui est un gros sujet, ou comment faire un contenu sur le web. En général, l'accompagnement est assez fort au début et au fur et à mesure les entrepreneurs volent de leurs propres ailes et nous voient moins.

CP : Est-on associé de la coopérative tout de suite après l'avoir intégrée ? N'y-a-t-il pas un tout un parcours avant de devenir associé ?

DR : L'idée de faire le choix de la coopérative, c'est de s'inscrire dans la durée et de devenir associé puisque la coopérative est une Scop, une société de production où les salariés sont les associés avec l'idée de 1 homme est égale à 1 voix. Le statut « entrepreneur salarié associé », voté en 2014, stipule qu'au bout de 3 ans, vous devez vous positionner pour candidater pour devenir associé. Si vous le souhaitez, vous restez et ainsi inscrivez votre activité dans la durée, soit vous ne le souhaitez pas et vous quittez la coopérative pour une création d'entreprise, un collectif autre... Être associé, cela veut dire que vous allez participer aux assemblées générales, vous allez élire un gérant, vous allez pouvoir questionner au sujet de la contribution coopérative. Cette contribution, c'est ce que les entrepreneurs payent pour les services qu'ils trouvent dans la Scop : c'est un pourcentage du chiffre d'affaires, soit 10%, Les associés ont, par exemple, mis en place le 10% sur leur

marge brute pour s'adapter aux métiers d'art, alors qu'au départ c'était sur le chiffre d'affaires, Ces échanges et discussions se font en tant qu'associé : donc les propositions vont avoir un impact sur toute la coopérative.

Notre coopérative est située à Strasbourg et nous sommes dédiés sur les métiers artistiques et culturels mais il existe aussi des coopératives généralistes qui peuvent accueillir des artisans d'art, sans avoir une Chargée d'accompagnement dédié aux projets culturels. Je viens du secteur artistique et culturel avec une formation économique. Il existe des CAE un peu partout en France et vous pouvez aller sur le site web du réseau « Coopérer pour entreprendre »¹ qui situe sur la carte toutes les coopératives liées, dont 4 en France sont dédiées aux métiers d'art et 2 autres ont un département « culture ».

Un point important à souligner c'est qu'au final, le fait de compter de nombreux entrepreneurs dans la coopérative, cela génère de l'échange et de la connaissance. Les entrepreneurs sont seuls dans leur activité et ils ont là un moyen d'échanger autour de leurs problématiques. Parfois ils organisent eux-mêmes des labos, par exemple un labo sur les droits d'auteurs, ils réfléchissent collectivement et solidairement, sollicitent en cas de besoin un avocat dont ils peuvent financer à plusieurs les frais, participer à des salons ensemble...

CP : Comment cela se passe-t-il à partir du moment où l'entrepreneur décide de candidater pour devenir associé ? Que se passe-t-il pendant les 3 premières années ?

DR : A ce stade, c'est un peu technique. Le chiffre d'affaires ne démarre pas forcément dès que l'entrepreneur intègre la coopérative. Si ce sont des gens qui ont une activité depuis 20 ans qui nous rejoignent, le démarrage est assez facile. Si ce sont des gens qui démarrent leur activité, qu'ils vont tester avant d'en vivre, ils ont, alors, une période maximum de 2 ans pour apprendre de cette activité. Nous allons lui poser les bonnes questions : Comment son chiffre d'affaires est-il constitué, sur quelle saisonnalité, par quels moyens, par quels canaux ce chiffre d'affaires est-il réalisé ?

A ce moment-là, il est en contrat d'appui au projet d'entreprendre : c'est un contrat commercial qui le lie à la coopérative, alors qu'il n'a pas encore de revenus. Pendant cet espace-temps il perçoit la rémunération correspondant à sa situation du moment, indemnités chômage, RSA, ou ses propres économies... La coopérative va juste rembourser les achats et les frais liés à son activité professionnelle pour laisser le temps à cette activité de démarrer. Les premiers CA constitueront une cagnotte qui déclenchera des fiches de paye une fois que l'activité commencera à se stabiliser. le Chargé d'accompagnement

¹ <https://cooperer.coop/cae-generalistes-et-thematiques/>

explique tout cela en détail, car c'est très lié à la situation personnelle, et il prend du temps pour le dialogue et l'accompagnement.

CP : Après la coopérative, nous allons parler couveuse. Monsieur SAPEJ, vous êtes le Responsable de la couveuse Context'Art à Montpellier, dédiée en partie aux métiers d'art. Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est une couveuse et ce que ça veut dire en termes d'objectif, de fonctionnement ?

CS : La couveuse héberge des créateurs d'entreprise au travers d'un contrat similaire à ce qu'a exposé Mme ROUHAUD, C'est un contrat d'appui aux projets d'entreprise qui existe depuis une vingtaine d'années et qui est très présent en France sur tous les territoires. Notre spécificité, chez Context'Art, c'est d'être dédié à la filière des métiers culturels et créatifs, avec la possibilité d'accueillir les porteurs de projets d'artisanat d'art, ce qui représente dans notre couveuse environ 50% des effectifs, sachant qu'on accueille chaque année une soixantaine de porteurs de projet. Ces couveuses vont permettre de lancer l'activité ; vous savez que, dans un premier temps, lorsqu'on a acquis un savoir-faire ou lorsqu'on veut se reconverter, se lancer dans l'entrepreneuriat, ce n'est pas donné à tout le monde. On a affaire à un public passionné, avec fort un savoir-faire : il y a donc une forte technicité dans l'offre des produits qui sont créés.

Ce que nous constatons, la plupart du temps, c'est que ces personnes sont éloignées de la culture entrepreneuriale c'est-à-dire qu'il y a tout un volet organisation, commercialisation qu'ils maîtrisent moins bien, et le fait de se lancer du jour au lendemain, de s'immatriculer, ce n'est pas toujours évident. La couveuse va aménager une phase de tests qui va mettre la personne en situation réelle, avec un contrat lui permettant de facturer ses ventes et aussi de se libérer un peu de la question « quel statut vais-je choisir ? », Vous savez qu'il existe une complexité dans les métiers d'art, choisir son statut ce n'est pas facile (Registre des Métiers, Maison des Artistes, entrepreneur en société). Donc, nous libérons l'entrepreneur de ses questions pour le laisser se consacrer à la production, à la diffusion, aux contacts avec sa clientèle et ses circuits de diffusion et ainsi de tester en réel son activité.

C'est très important puisqu'on a affaire, la plupart du temps, à des produits innovants, des créations, des pièces uniques : il est difficile de savoir à l'avance si l'entrepreneur va pouvoir trouver une viabilité à travers son activité. Il faut tester, se mettre en situation, aller sur les marchés de créateurs, ouvrir une boutique, aller sur des salons : là il est en direct avec son public, étant en circuit court et il recueille l'avis de chacun, il commence à vendre : cela lui donne beaucoup d'atouts pour avoir par la suite une activité durable.

Beaucoup d'activités, qui se créent, s'arrêtent au bout de 3, 4 ans souvent parce qu'elles ont été, au départ, mal conçues, mal préparées. La phase de tests qui dure 2 ans maximum chez nous, permet de pouvoir se mettre en situation. Au-delà de cela, il a l'apprentissage du métier d'entrepreneur : l'organisation, la gestion du temps, l'identification de ses circuits de diffusion, la communication, la visibilité. Nous allons mettre tout ceci en place avec la personne qui entre dans la couveuse, à travers un programme de formation qui va, chemin faisant, lui permettre d'acquérir des compétences très concrètes qui serviront sur le terrain dans le but d'accélérer son développement.

Il y a aussi un volet atelier en collectif, qui permet d'entrer en contact avec d'autres créateurs qui partagent les mêmes problématiques, contacts qui peuvent parfois créer des opportunités en termes de collaboration. Donc, un volet apprentissage, un volet formation mais aussi un volet coaching personnalisé pour écouter la personne dans ses besoins, prendre la mesure dans son évolution en termes de chiffre d'affaires, de rentabilité, ce qui peut amener parfois à une réorientation de son projet... La personne référente qui conseille l'artisan va lui permettre de faire les bons choix : l'aide à la décision, c'est très important.

CP : La couveuse a-t-elle des locaux ? Elle a parfois des partenariats avec des collectivités mais elle n'a pas de locaux propres.

CS : Il est vrai que nous expérimentons avec certaines collectivités de l'hébergement physique : ces collectivités mettent à disposition des ateliers pour lancer l'activité de l'artisan, et nous allons offrir l'hébergement juridique, c'est-à-dire la possibilité d'avoir un statut pour démarrer. La collectivité offre les locaux qui permettent à l'artisan d'avoir des conditions très privilégiées pour démarrer son activité. Mais, au départ la couveuse n'offre pas de locaux en propre, ni d'ateliers, ni de logistique ce qui signifie que pour entrer dans une couveuse, il faut avoir déjà, pour démarrer son activité, réuni certaines conditions logistiques.

CP : Qu'est-ce que coûte le portage dans une couveuse ?

CS : C'est variable. Nous faisons partie d'un réseau d'une soixantaine de couveuses en France, et notre spécificité est axée sur les métiers d'art, secteur d'activité avec souvent une longue période de maturation et où le chiffre d'affaires n'arrive pas tout de suite, donc la rentabilité encore moins. On essaye donc d'être « light » au niveau des tarifs que nous appliquons pour les créateurs de la couveuse : nous demandons un forfait mensuel qui est très minime et tout cela est possible grâce à des financements publics, liés notamment à la région Occitanie, nous bénéficions d'un Plan Entreprendre qui permet à des structures telles

que la nôtre de pouvoir avoir des financements pour aider les créateurs d'entreprise. Il y a évidemment aussi le département de l'Hérault, le FSE. Globalement le service proposé aux créateurs est facturé, mais à moindre coût par rapport au coût réel de cet accompagnement.

CP : Quelle est la durée moyenne en couveuse ? Ce ne peut pas être plus de 2 ans mais est-ce qu'ils restent vraiment tous pendant les 2 années ?

CS : Nous constatons une durée moyenne de 18 mois ; ensuite les personnes créent leur entreprise ou rejoignent une CAE pour ceux qui n'ont pas forcément envie de fonctionner de manière totalement indépendante.

CP : Quel est le profil moyen des « entrants » dans la couveuse, en termes d'âge, de formation suivie ... ?

CJ : Nous avons des personnes qui viennent à la couveuse à l'issue de leur cursus d'apprentissage ou de formation. D'ailleurs, cette année nous avons accueilli une personne qui avait participé à la formation de l'IMARA, qui est céramiste et qui s'installe maintenant dans un village de l'Hérault dédié à la céramique, Saint Jean de Fos. Vous voyez, il y a une continuité entre les différents dispositifs que vous avez présentés ce matin. La moyenne d'âge se situe à peu près entre 30 et 35 ans. Nous avons à la fois des jeunes et des personnes en reconversion.

CP : Avez-vous une idée du chiffre de la pérennité des entreprises une fois qu'elles sortent à 3 ans ou à 5 ans ?

CS : Nous réalisons, depuis notre démarrage en 2006, une enquête de pérennité à 3 ans et nous avons des résultats très encourageants, de l'ordre de 90, 100 % de pérennité, selon les années. Ceci est dû aux bonnes conditions de démarrage des activités. Nous vérifions, en amont, pour les personnes qui entrent dans la couveuse qu'elles réunissent certaines conditions pour démarrer professionnellement car il ne s'agit pas de leurrer les personnes sur ces métiers où on rêve beaucoup. Il y a une sélection au départ mais en termes de pérennité, nous sommes très satisfaits de voir que les activités perdurent, et sont durables. Dans cette enquête, il y a un petit volet « qualitatif » qui montre que les personnes sont très heureuses d'avoir fait le choix de ce métier qu'elles continuent d'exercer avec beaucoup de passion mais pas toujours avec beaucoup d'argent : lorsque nous faisons la moyenne des revenus, ce n'est pas extraordinaire.

CP : Madame SEINCE, vous êtes la Directrice d'Ateliers de Paris qui est un incubateur. Nous avons parlé CAE, couveuse, je vous pose aussi la question ; qu'est-ce qu'un incubateur ? Comment cela fonctionne-t-il ? Quels sont les critères ?

FS : Oui, on suit aujourd'hui un parcours assez logique avec les différents dispositifs. Un incubateur est une structure qui permet d'héberger physiquement, contrairement à la couveuse, des porteurs de projet, telle que nous l'avons conçue aux Ateliers de Paris ; il y a un hébergement physique avec des ateliers qui sont proposés à des porteurs de projet ayant besoin d'être accompagnés dans le développement de leur création d'entreprise. Aux Ateliers de Paris, depuis 2006, nous accueillons des jeunes professionnels, la plupart du temps, et ce sont avant tout des projets dans les secteurs des métiers d'art, de la mode et du design. Les Ateliers de Paris, comme son nom le laisse présager, c'est un service proposé par la ville de Paris, c'est une régie directe puisque nous faisons partie de la Direction de l'attractivité et de l'emploi de la ville de Paris. Le choix qui a été fait est d'associer les métiers d'art, la mode et le design car ce sont des secteurs d'activité connexes : cela permet aux professionnels de créer des réseaux d'affaires plutôt intéressants et de provoquer des collaborations qui souvent sont extrêmement fructueuses. De toute façon, cela permet une ouverture d'esprit qui, globalement, est tout à fait nécessaire.

D'ailleurs, on a beaucoup parlé ce matin de cette idée de collectif, de communauté, de compagnonnage. C'est vrai qu'il y a beaucoup d'associations dans le secteur des métiers d'art, puisque nous avons affaire à des professionnels très impliqués dans leur vie professionnelle et souvent, de ce fait, dans la vie associative, dans la vie de leur village quand ils habitent dans des endroits un petit peu désertés. Dans des villes aussi, à Paris, nous avons beaucoup de professionnels des métiers d'art qui sont très actifs.

Dans notre incubateur nous accueillons, en règle générale, 35 porteurs de projet pendant 2 ans dans des locaux, la plupart du temps, qui sont des locaux partagés. Parfois il y a 2 professionnels dans le même local, parfois ils ont la chance d'être dans des locaux individuels car pour certaines activités c'est malheureusement indispensable. Nous sommes limités dans notre capacité d'accueil puisque nous sommes en plein cœur de Paris : nous avons un incubateur qui est situé juste à côté de la place de la Bastille et un autre dans le Faubourg Saint-Antoine. A l'origine ce sont plutôt des locaux de bureau, donc bien évidemment nous n'allons pas accueillir de souffleurs de verre, de ferronniers, ce serait un petit peu compliqué. Mais nous avons des ébénistes, des bijoutiers, des tisserands, des plumassiers et toute sorte d'activités qui relève du champ des métiers d'art.

Ces artisans ont parfois beaucoup de parcours : on a beaucoup parlé de la reconversion, un vrai sujet dans le secteur des métiers d'art, mais une notion qui a été un peu moins abordée ce matin, ce sont les parcours multiples des professionnels, et notamment des professionnels des métiers d'art. Aujourd'hui, leurs métiers font que, souvent, on a du mal à les mettre dans une case, puisqu'en France on aime bien mettre les gens dans des cases. Le premier travail qui est fait avec les résidents quand ils intègrent les Ateliers de Paris, c'est de leur faire réaliser une fiche qui va leur servir pour leur communication et que nous allons diffuser assez largement. Dans cette fiche, ils ont un portrait, un texte de présentation français/anglais et le nom de leur métier et pour certains c'est assez compliqué : ils ont fait souvent plein de choses comme un DMA ébénisterie à l'Ecole Boulle, par exemple, puis après un DMA marqueterie et puis après ils sont partis aux Arts Déco ; alors est-ce qu'ils sont marqueteurs, ébénistes, designers ? Parfois, ils ont bien du mal à le savoir eux-mêmes et quelque part ça n'a pas énormément d'importance car ils sont créatifs, ils ont envie de développer un business.

Je dis cela de façon un petit peu provocatrice parce que nous sommes ici pour parler des métiers d'art et que ce sont des métiers qui évoluent énormément, et depuis très longtemps, parce que ce sont des métiers qui ont toujours été extrêmement agiles au fil des siècles, ce sont des métiers qui se sont toujours adaptés, qui ont toujours été à la pointe de la technologie, qui se sont toujours réinventés, renouvelés. Aujourd'hui on est toujours dans cette dynamique et c'est vrai que c'est pour ça que le design est un allié très précieux pour les métiers d'art et que la mode est également un allié important.

Ce que nous proposons en termes d'accompagnement aux Ateliers de Paris, ce sont des dispositifs comme la couveuse et bien sûr comme la coopérative, qui n'est pas forcément le statut le plus souvent choisi chez nous mais on a plusieurs professionnels qui ont démarré leur coopérative à Paris, il y a d'excellentes coopératives telles que Clara ou Astrolabe avec lesquelles on travaille vraiment bien. La couveuse c'est aussi un bon système pour mettre le pied à l'étrier de professionnels qui arrivent chez nous. Nous faisons beaucoup travailler nos incubés sur ces questions de gestion : nous avons la chance d'avoir une équipe de consultants avec lesquels on travaille depuis très longtemps, certains sont là d'ailleurs, aujourd'hui. Ils nous accompagnent, nous aussi, parce que, depuis le démarrage de cet incubateur, nous nous sommes posés énormément de questions car les profils des incubés sont toujours différents, les personnalités sont toujours différentes. Nous avons donc besoin d'offrir un parcours individualisé pour accompagner au plus près ces professionnels. De ce fait, ils peuvent consulter ce panel de consultants dans le forfait d'accompagnement qu'ils payent pour résider aux Ateliers de Paris. Il y a un forfait d'accompagnement de 120 €/mois

qui leur donne accès chaque année à 6 rendez-vous avec des consultants, un certain nombre de formations et l'accès sans limite à l'équipe des Ateliers de Paris puisque nous sommes 12 salariés à travailler pour cet incubateur.

CP : Cet incubateur n'est-il ouvert qu'aux Parisiens ?

FS : Non, pas du tout. C'est un recrutement national bien sûr.

CP : Combien de temps peut-on rester dans un incubateur ?

FS : 2 ans maximum. La plupart des résidents restent 2 ans. Le contrat est d'1 an renouvelable une fois. Il y a un premier entretien initial lors de l'arrivée des résidents pour faire un bilan de leur stade de développement et se projeter sur des actions d'accompagnement à réaliser pendant la 1^{re} année. A l'issue de cette 1^{re} année, nous faisons ensemble un bilan, regardant ce qui a marché, ce qui n'a pas marché, quelles sont les faiblesses et les points d'amélioration et nous décidons ensemble, d'un commun accord, si on poursuit cette aventure d'accompagnement ou pas. Parfois, très rarement, mais surtout dans le secteur des métiers d'art, nous nous apercevons que ça ne va pas être possible parce qu'effectivement on est loin de l'entrepreneuriat. Parfois même la personne n'a pas acquis les compétences nécessaires pour faire face à cette activité. Ce n'est pas grave, c'est une expérience et ça permet aussi de mieux se connaître et de savoir quelles sont les limites : dans la mesure du possible, on ne laisse jamais personne sur le bord de la route.

Depuis le démarrage on a accompagné, à peu près, 200 porteurs de projet sur la totalité de nos secteurs, dont 70 dans le secteur des métiers d'art : et c'est certainement le secteur avec lequel on a le meilleur taux de pérennité, au-delà de 80 %. En définitive, le résultat reste extrêmement satisfaisant : d'ailleurs les entrepreneurs restent très attachés à l'incubateur, aux différents services qu'il propose. En effet, comme je vous le disais, les Ateliers de Paris n'est qu'une partie de l'activité du Bureau du design, de la mode et des métiers d'art (c'est comme ça qu'il s'appelle) qui nous permet de gérer différents dispositifs qui sont tous tournés vers le développement de l'activité des professionnels du territoire parisien et plus largement francilien.

CP : Vous avez- même un lieu d'exposition rue du Faubourg Saint-Antoine.

FS : Nous avons un lieu d'exposition qui maintenant sert majoritairement à organiser des Pop Up Store collectifs, prioritairement pour nos résidents mais aussi, souvent, pour des partenaires et depuis le mois d'octobre 2019 cet espace se transforme, en semaine, en un espace de

coworking, baptisé Cowak : c'est un coworking qui est assorti d'un programme d'accompagnement.

En dehors de notre incubateur, nous accompagnons également des professionnels du territoire parisien, notamment dans le cadre de notre travail avec les associations. Nous proposons des formations qui sont ouvertes à tous les parisiens et franciliens sur tous les sujets phares de la création et du développement de l'entreprise, sur des thématiques que je ne vous citerai pas car elles ont déjà été abondamment présentées. C'est une bonne occasion de permettre aux professionnels de se rencontrer : par exemple, un professionnel qui a une voute au Viaduc des Arts, bien installé dans son développement, va venir se former sur les réseaux sociaux et il va rencontrer un jeune qui est en train de démarrer son activité. Ces temps de formation sont aussi des temps d'échanges, de mise en commun lors d'étude de cas réel. Tout ne passe pas par l'équipe d'accompagnement, loin de là, il se passe beaucoup de choses entre eux, ils communiquent énormément à la fois sur leurs difficultés et leurs succès et c'est vraiment quelque chose de très efficace.

CP : Madame STRASSEL, c'est le moment de présenter le 4^{ème} type de structure. Vous dirigez le Village des Métiers d'Art de Desvres, qui est en Hauts de France, dans le Pas de Calais. Desvres, c'est une Ville Métiers d'Art, notamment autour de la faïence. Derrière ce nom de Village se cache une pépinière : et elle n'a qu'un très lointain rapport avec la faïence puisque vous y accueillez des métiers d'art de tous types. Commençons par la question traditionnelle : qu'est-ce qu'une pépinière, le système, les profils et l'organisation ?

MS : J'hésite encore à dire une pépinière car on est aussi dans le système de la couveuse et on devient aussi en quelque sorte un tiers lieu où il y a beaucoup de choses qui se passent. Le projet initial a été développé par la Communauté de Communes de Desvres Samer qui a souhaité proposer un cadre intéressant, confortable pour que des jeunes artisans d'art puissent s'installer sur le territoire. L'idée a vraiment été de créer des ateliers très qualitatifs, de beaux ateliers de 70 m² avec une belle hauteur sous plafond, de belles verrières qui donnent une lumière naturelle. Mais aussi de créer un parcours pédagogique que les visiteurs peuvent venir voir toute la semaine, depuis un étage où les gens ont vue sur les ateliers. C'est un bâtiment qui a été voulu entièrement neuf et fait pour être à la fois pépinière d'entreprises et lieu pédagogique pour le public.

La pépinière, telle qu'imaginée au départ, c'était de proposer, pendant un maximum de 4 années, ces hébergements dans ce lieu à la fois collectif et ouvert au public. Les entrepreneurs bénéficient d'un accompagnement avec différents consultants, on fonctionne beaucoup en réseau dans le Pas-de-Calais, à la fois avec la Chambre de

Métiers, la BGE, la couveuse de Boulogne-sur-Mer. Au départ, on était sur un accompagnement trimestriel et au fil du temps, comme Françoise SEINCE, on est dans du quotidien et chaque jour on est là pour répondre à toutes leurs préoccupations ou écouter leurs bonnes nouvelles aussi. Parallèlement, on propose des formations collectives menées par des Consultants extérieurs, sur différents thèmes liés à la création de l'entreprise ou au développement de l'activité donc ça peut-être aussi bien sur des points comptables que sur des points INPI, des points sur la Sécurité Sociale des indépendants, sur les salons, sur Facebook... Tous les 2 mois ont lieu ces formations collectives.

Ce qu'il s'est passé comme, je pense, dans tous les lieux où il y a un bâtiment physique et plusieurs artisans d'art ensemble, c'est qu'il y a une émulation qui a pris énormément. Nous avons 10 ateliers occupés par 13 artisans : les 10 ateliers sont autour d'une salle centrale, qui du coup est une salle très communicante entre tous les ateliers et c'est un lieu où il y a beaucoup de discussions entre les artisans, aussi bien d'un point de vue du développement de leur activité que de points techniques, de coworking, de cocréation, de mutualisation d'outils qu'ils ont créés eux-mêmes. Ce n'est pas nous qui avons impulsé cela, c'est venu d'eux-mêmes et ça c'est quelque chose de très stimulant pour les jeunes entrepreneurs. Je crois vraiment que c'est pour ces raisons que les créateurs viennent s'installer au Village des Métiers d'Art : en premier lieu pour l'atelier qui fait rêver l'artisan d'art, mais aussi le fait de se retrouver avec d'autres créateurs, d'être « sur la même longueur d'onde » et de pouvoir évoluer ensemble, d'apprendre des autres également, de travailler ensemble pour les clients, car cela arrive très fréquemment. L'accompagnement arriverait presque pour eux en 3^{ème} position dans leur choix de venir s'installer au Village des Métiers d'Art.

Pour répondre encore mieux à leurs attentes, j'ai développé un accompagnement lié à l'aspect commercial, quelque chose de pratico-pratique sur les salons : comment aller sur un salon, comment se présenter, comment y aller ensemble ? Comme ils sont à la pépinière dans un bel écrin, un joli cocon très sympa, l'idée est vraiment de faire sortir nos créateurs pour développer leur clientèle. Maintenant je dirais que les anciens prennent un petit peu le relais pour aider les nouveaux qui arrivent, leur donner des conseils, c'est une sorte de phénomène de parrainage qui s'est auto-créé et c'est assez intéressant.

A l'heure actuelle, nous avons l'arrivée de très jeunes artisans d'art, ce qui crée aussi une nouvelle dynamique avec des jeunes qui sont bien dans l'air du temps, et qui aiment aussi le travail en collaboration, ils laissent les portes des ateliers ouvertes, chacun va dans l'atelier de l'autre... et cela génère beaucoup de partage et d'échange même sur le plan créatif, sur les outils et ça se développe de plus en plus. J'ai pu observer un petit changement entre

les artisans qui étaient beaucoup dans leur atelier et qui se réunissaient parfois et la jeune génération qui a vraiment envie de faire qu'on travaille tous ensemble, qu'on imagine des choses, Bon cela déborde un peu : maintenant, ils nous font des barbecues en plein hiver, même sous le vent, la pluie... ils veulent créer un carré potager, on a la chance d'être en milieu rural.

CP : Dans le lieu, il y a d'abord le parcours pédagogique qui se fait à l'étage : d'abord parce qu'on voit les ateliers et aussi parce que vous avez créé aussi tout un tas de mini ateliers sensoriels et didactiques et notamment pour le jeune public. La pépinière étant ouverte, vous pouvez organiser cette pédagogie pour plusieurs niveaux, adultes comme jeunes.

MS : Oui, on reçoit beaucoup de scolaires et la période forte, c'est globalement après les JEMA et jusqu'à la fin du mois de juin : on organise des médiations, des visites guidées. A l'étage on a documenté des vitrines où on illustre des étapes de la création des objets et il y a beaucoup de matières à toucher et appréhender. Il y a un médiateur qui va expliquer les métiers aux plus jeunes, et ça c'est très intéressant. A la suite de cette visite, les artisans du Village des Métiers d'Art réalisent un atelier d'initiation, généralement d'1h30, sur les différents thèmes. Comme nous avons on a des artisans qui travaillent le bois, un graveur sur métal, une maroquinière, une relieuse d'art, un céramiste, les écoles choisissent les thèmes des ateliers et ce sont les artisans qui animent ou réalisent les ateliers.

CP : Vous êtes dans une démarche commerciale et vous êtes allée assez loin puisque vous avez une boutique à l'intérieur du Village des Métiers d'Art, évidemment pas qu'avec les produits des artisans d'art de la pépinière mais les leurs quand c'est possible, qui est un vrai lieu d'accroche pour le grand public.

MS : Tout à fait, puisque l'idée aussi c'est que, lorsqu'on fait venir des personnes en visite, c'est qu'elles aient envie d'acheter. Donc, il y a notre boutique qui vend plutôt des petits objets et on a installé aussi un showroom où on peut présenter plutôt ce qui est en lien avec les meubles et la maison : on a donc recréé une petite maison avec les différentes pièces, chambres, cuisine, salon. Ce qu'on voulait prouver, c'est qu'on pouvait avoir des objets d'art dans chaque pièce de la maison. On a aussi la chance d'avoir cette grande salle centrale qui nous permet, quand on la range, de faire des portes ouvertes et d'accueillir d'autres artisans d'art locaux : car l'est un point partagé par les artisans, c'est de ne pas être qu'entre nous.

CP : La grande pièce centrale, entre les ateliers, c'est celle où il y a le four ?

MS : Effectivement, c'est celle où il y a 2 grands fours à céramique. Donc, dans cette salle, on invite d'autres artisans et créateurs et, par exemple, pour les JEMA, il y aura les 13 artisans qui ouvriront leurs ateliers et en plus on a 13 artisans d'art invités, un centre de formation (le lycée des métiers de l'ameublement de Saint-Quentin) et un artiste contemporain qui est un artiste sonore. On aime beaucoup faire des passerelles entre les artisans d'art, les artistes contemporains, le théâtre, la musique, on a découvert que dans la salle centrale le son porte très bien donc des musiciens ont commencé à initier des petits rendez-vous musicaux et on a également fait des petites pièces de théâtre et cela prend bien aussi. C'est pour cela que je vous disais en introduction que je ne savais plus trop si on était une pépinière parce que c'est aussi un lieu de vie que les artisans apprécient, c'est aussi leur façon d'être qui s'est traduit dans l'évolution de ce site.

Questions / Réponses > 2^e Table ronde

Annissa LOUMI, (Ecole Boule) : nous avons beaucoup d'étudiant métiers d'art. Quels conseils donner à ces futurs entrepreneurs, quand ils n'ont pas la possibilité d'accéder aux couveuses, aux incubateurs ?

Magali STRASSEL : il y a beaucoup de structures d'accompagnement, couveuses, coopératives, il y en a sur tout le territoire français, ce ne sont pas des initiatives isolées. Parfois, avant de chercher, les futurs entrepreneurs considèrent qu'il n'y a pas grand-chose fait pour eux. On peut trouver de l'information en ligne, beaucoup de régions sont dotées de structures d'accompagnement dédiées aux métiers d'art, il y a des chambres de métiers où il y a des conseillers passionnés par ce sujet. Il faut regarder autour de soi, car très souvent il y a matière.

Claude SAPEJ : Il ne faut pas oublier aussi BPI France, qui couvre tout le champ de l'accompagnement à la création d'entreprise qui un site très complet (auparavant c'était l'APCE) : on peut collecter beaucoup d'informations sur les dispositifs d'accompagnement. Il y a aussi tous les dispositifs régionaux, car les régions ont pris la compétence économique. Et puis je confirme ce que disais Magali Strassel, dans ces métiers, il y a une forte envie de collaboratif. Je connais des initiatives de regroupement d'artisans, à travers des ateliers partagés (d'origine institutionnelle ou d'initiative privée).

Pensez aussi aux financements, en termes de démarrage, d'accès aux prêts, aux dispositifs pour les demandeurs d'emploi.

Magali STRASSEL : Je voulais ajouter qu'il y a les maisons de l'entrepreneuriat : dans le Nord, il y en a beaucoup, et elles regroupent toutes les informations utiles. Il faut penser aussi à Pôle Emploi, car il y a des conseillers création d'entreprise qui sont de bons interlocuteurs.

Patrick TOULMET : Il faut toutefois reconnaître que nos banquiers sont souvent trop frileux face à ces métiers d'art. Il faudrait qu'on trouve des solutions pour faire avoir des prêts bancaires à ceux qui veulent créer une entreprise dans ce domaine. Aujourd'hui c'est vraiment compliqué.

Magali STRASSEL : c'est vrai que cela dépend des régions. Dans le Pas de Calais, nous avons Initiative Boulogne/Mer qui fait du crédit et d'autres structures, comme l'Adie, qui font des crédits à montant limité.

Pascal BARILLON (Chambre des Métiers de Paris) : Il y a bien sûr le réseau des chambres de métiers qui couvre tout le territoire, avec un bureau dans chaque département, avec des conseillers qui sont prêts à vous accueillir et vous donner les informations sur les pépinières et autres lieux. Certaines chambres ont des partenariats avec des lieux d'accueil (en IDF, avec Suresnes par exemple, les Ateliers de Paris...).

3^e Table ronde > L'artisan d'art de demain : créativité, design, numérique

Isabelle EMMERIQUE (IE), Maître d'Art, Enseignante DNMADE • Ecole Nationale Supérieure des Arts Appliqués

Maryline CHASLES (MC), Directrice • 8 Fablab (Crest)

Jean-Baptiste SIBERTIN-BLANC (JBSB), Président • JBSB

Denis GARCIA (DG), Directeur • Centre Européen de Recherches et de Formation aux Arts Verriers (Vannes le Chatel)

Yves LBOVICI (YL), Professeur et Responsable section MADE • Ecole Boule

CP : Monsieur Lebovici, vous êtes professeur en métiers d'art à la très renommée Ecole Boule, dans la filière Sculpture sur bois. Et Responsable de la section MADE, nous en reparlerons tout à l'heure. Aujourd'hui la réforme du DNMADE est en marche : quel regard portez-vous sur l'évolution du diplôme ?

YC : Aujourd'hui, pour nombre d'entre nous, la réforme du DNMADE va dans le bon sens mais le ministère de l'éducation n'a vraisemblablement pas mis assez de moyens pour la mettre en place correctement. Avec un peu de recul maintenant, on peut distinguer les effets positifs et les points à améliorer.

Les points positifs :

- Le diplôme valant grade licence et les correspondances entre les différentes écoles.
- Les échanges possibles sur le plan international.
- La possibilité d'évoluer vers un master et un doctorat.
- Le rattachement aux universités, et, nous concernant, celle du CNAM, qui nous offre la possibilité de profiter de conférences ou d'échanges avec des professeurs spécialisés dans un très large choix de disciplines, Même si c'est aujourd'hui difficile de les mettre en place pour des raisons financières, puisque ce sont les établissements qui doivent rémunérer les conférenciers.
- Les enseignements en arts appliqués et en enseignement général, plus axés sur la direction de leur formation, de leur "parcours", (même si le corps des métiers d'art continue de penser qu'il serait bien d'avoir une L1 axée sur les fondamentaux des métiers, et les L2 et L3, plus colorées par les parcours).
- La possibilité de tisser un maillage entre les différents parcours, tout en conservant les liens entre ateliers.

Les points à améliorer :

- Le point majeur concerne la diminution horaire drastique en atelier, en arts appliqués et en enseignement général. Sur le plan national, nous avons insisté sur la gravité des pertes d'heures en atelier pour toutes les écoles qui ne fonctionnent pas avec les multi-niveaux et surtout, qui n'ont pas, ou plus de pré-Bac. Elles sont passées de 16 à 9 heures d'atelier par semaine.

Dans ces conditions, il sera difficile de transmettre les mêmes savoir-faire. On peut penser que certains métiers risquent de disparaître. C'est arrivé en Angleterre à High Wycombe et

d'autres grandes écoles de métiers d'art. Les anglais regrettent aujourd'hui amèrement ces choix menés au détriment des savoir-faire des métiers et ateliers.

- Au sein de l'École Boulle, nous avons pour l'instant réussi à être « préservés » de cette diminution d'heures pour les ateliers, grâce aux sections de FMA (Formation des Métiers d'Art, en pré-Bac, de la seconde à la terminale) dont nous sommes si fiers, (DFESMA, diplôme valant grade du baccalauréat technologique – selon l'Arrêté du 9 juillet 1987 autorisant certaines écoles supérieures d'arts appliqués à délivrer un diplôme de fin d'études secondaires et portant création de diplômes) et à notre système de fonctionnement à multi-niveaux, sur un même plateau dans les ateliers.

Mais ce fonctionnement complexe nous amène à un débordement des enseignants en ateliers.

L'inquiétude est forte avec l'organisation qui devient actuellement beaucoup plus complexe. Ainsi, dans un même atelier, avec un seul enseignant, 6 à 8 niveaux et 6 parcours différents peuvent se trouver simultanément.

La diminution horaire a touché de plein fouet l'enseignement des arts appliqués. Nous avons perdu des heures de co-animation entre enseignants d'Arts Appliqués & Métiers d'Art. Or ces heures sont particulièrement pertinentes puisqu'elles aident les étudiants à mener à bien leur projet. Les workshops que nous tentons d'organiser ne peuvent les remplacer.

La préoccupation est également présente concernant la dotation actuelle qui ne nous permet plus d'avoir les enseignements des fondamentaux, incontournables comme le modelage, le dessin technique, la perspective, ou même encore les logiciels numériques.

CP : Comment concrètement intégrez-vous la dimension design dans l'enseignement en DNMADE ?

YL : Pour revenir un tout petit peu en arrière, déjà depuis les années 90, un flou sur l'étiquette des créateurs existait entre artistes et designers. Avant il s'agissait de deux secteurs très distincts, on constate aujourd'hui pour une même personne, plus de souplesse et même du passage d'un monde à l'autre. L'évolution du lien entre le design et les métiers d'art est de plus en plus évidente et de plus en plus en amont dans le monde professionnel avec davantage de connivences. On remarque même concernant les métiers d'art, plus de reconnaissance et même une apparition des signatures des artisans qui avant restaient dans l'ombre.

Cette relation a suivi logiquement dans l'enseignement un peu avant les années 2000, et elle s'est installée avec la mise en place du DMA (le diplôme des métiers d'art de l'époque qui

formait à une maîtrise des savoirs technologiques, artistique et généraux des techniques et savoir-faire relatif à une spécialité).

Pour faire simple le Rapport entre la Main et l'Esprit !!!

Rapidement s'est installée une organisation entre Métiers d'Art et Arts Appliqués, avec même une co-animation qui s'est développée ensuite. Cet enseignement avait pour but de former des étudiants qui avaient "la main", mais qui maîtrisaient également les outils conceptuels, pour développer des projets de création et de la mise au point de projets complexes. Il y a bien une continuité d'échanges entre les enseignements de Métiers d'Art et Arts Appliqués : les enseignants en arts appliqués ne sont d'ailleurs pas designers pour la plupart d'entre eux, mais ils ont une large casquette culturelle, théorique, pratique et une grande maîtrise des outils conceptuels.

CP : Vous êtes responsable de la section MADe, qui est une année complémentaire dédiée à la recherche. Pour les étudiants diplômés DMA/DNMADE. Vous me disiez en préparant cette journée, l'un des objectifs, c'est de casser les codes ?

YC : Le MADe (acronyme qui veut dire Métiers d'art / Design / expérimentations) est une FCND (Formation Complémentaire Non Diplômante) d'une durée d'1 an, qui fait suite au cycle DMA. Il s'agit d'une section de recherche et développement en Métiers d'Art et Design. Nous travaillons à partir d'une sélection d'un petit nombre d'anciens étudiants diplômés (dans leurs ateliers). En fait, on pourrait dire que nous serions dans presque dans un exercice qui s'apparenterait au fait de monter une petite agence...

Quels sont les objectifs ?

- . Développer l'esprit collectif en travaillant sur des projets avec des partenariats, ou des concours...
 - . Former à la conduite de projet au sein des secteurs de la création (Métiers d'art, Arts, Arts appliqués et Design), aussi bien dans les domaines de la préservation du patrimoine que de la recherche et de l'innovation du geste, des procédés techniques, du travail de la matière.
 - . Former à la recherche dans le champ concerné ou dans les champs connexes, à travers, par exemple l'apprentissage des outils méthodologiques de la recherche en vue d'une réflexion exploratoire et prospective en termes de préservation et d'évolution des savoir-faire et des processus de production.
 - . Faciliter et favoriser l'insertion professionnelle, ou la poursuite d'étude.
- Et, in fine, pousser les étudiants à être libres et autonomes !

Bien sûr, ces étudiants ne sont pas livrés à eux-mêmes : il existe un suivi hebdomadaire fait par 3 professeurs "agitateurs" :

. en design, pour développer la culture et la méthodologie en design, (Guillaume Pichot)

. en suivi de projet et en communication, pour améliorer leurs présentations visuelles et orales, (Caroline Salagnac)

. en expérimentations, nouvelle manière d'aborder le rapport à nos savoir-faire de métiers d'art... "désapprendre"... et développer l'Artéfact !

Ils suivent aussi des modules de formations sur les technologies et les matériaux innovants, sur leur projet en marketing et gestion. Ils assistent aussi à des cours théoriques autour du design, de l'architecture, de l'espace, du marketing et du luxe.

CP : Madame Emmerique, vous êtes Laqueur Maître d'Art et Professeur à l'Ensaama en DNMADE mention Matériaux. Un mot aussi sur le DNMADE ?

IE : Le DNMADE est un diplôme en 3 ans qui permet aux étudiants bacheliers de toutes les filières de faire des études artistiques et obtenir un diplôme valant grade de licence. L'intérêt d'un diplôme avec équivalence universitaire est la mobilité européenne pour la poursuite d'études, ce qui n'était pas le cas avec le DMA ni le BTS, c'est là est un atout majeur.

Pour l'ensemble des établissements qui ont des filières DNMADE, notre vivier de recrutement est l'ensemble des bacs : généraux, technologiques et professionnels, ce qui n'est parfois sans difficulté pour harmoniser les contenus, surtout pour la première année. Il est vrai que les étudiants sont donc plus jeunes, plus indécis et leur choix peut se révéler au cours de cette première année mauvais et ils renonceront assez rapidement. Pour les autres étudiants, la projection à 3 ans peut être rassurante et permet de s'installer, de développer ses capacités et de progresser un rythme personnel.

CP : Qu'en est-il à l'Ensaama ?

IE : A l'Ensaama nous avons 9 parcours et 17 mentions avec des mineures de parcours et leur spécialisation se fait au fur et à mesure des études, ce qui permet une montée couplée des compétences.

L'Ensaama est l'école où est née la notion d'esthétique industrielle avec Jacques Vienot qui en est le chef de file et les départements métiers d'art ont été très naturellement associés au design dans les enseignements, les ateliers, les conférences et workshops.

Il est apparu assez naturellement, après quelques passes d'armes mémorables entre enseignants, que les départements devaient s'associer afin d'enseigner de façon réellement transversale : pour cela, afin de rendre concret ce qui est forcément assez abstrait comme la notion de design, la voie du partenariat ou du sujet d'étude commun a été privilégiée.

Je peux vous donner deux exemples pour le parcours Matériaux ; pour la laque, cela s'est fait avec le textile et le métal. Autre exemple : à travers un sujet commun au parcours, « le banquet », qui a été piloté par l'équipe complète donnant lieu à des rendus collectifs, et, in fine, à une exposition lors des dernières portes ouvertes.

Nous avons mesuré la richesse d'une telle dynamique, très chronophage pour les enseignants, très déstabilisante pour des étudiants individualistes peu habitués à s'écouter et à partager les outils collaboratifs de recherche mais très riche pour ceux qui ont compris la richesse de l'hybridation des mises en œuvre entre volume et surface par exemple.

CP : Vous avez travaillé, je crois, en partenariat avec des entreprises extérieures ?

IE : Le second sujet qui nous a permis de nous rapprocher du design est un partenariat entre le parcours design-objet d'exception, la laque et le vitrail, avec la société Alinéa. Cette entreprise, qui concurrence Ikea sur le segment du petit mobilier entrée de gamme, nous a demandé de réfléchir à revisiter une série de petites tables basses. Pour ce travail, la mise en synergie des réflexions créatives des designers avec celles des praticiens des matières verre et laque a surtout permis de nous rendre compte que les domaines n'étaient pas cloisonnés : chacun apporte à l'autre le même potentiel, l'enrichit, infléchit la réflexion par des convergences et des contradictions. Passé le premier stade de la méfiance « je réfléchis (le design) et tu réalises (le métier) », un véritable partenariat entre étudiants voit le jour et est très prometteur.

A 2 ans, des ajustements sont nécessaires, les équipes sont sollicitées à ce jour pour écrire la 3^{ème} année et nous tentons de remédier aux faiblesses des 2 précédentes afin de les améliorer.

En laque, métal et design textile qui forment le parcours matériaux, nous réfléchissons à regagner des heures de pratique des fondamentaux, d'atelier et à différencier les enseignements généraux sous d'autres séquençage et à organiser l'autonomie de façon productive.

A l'issue de la 4^{ème} année, une réflexion de fond sera menée et un premier bilan dressé avec 2 années diplômantes de recul.

CP : Madame Chasles, vous êtes la responsable du 8 Fab Lab, à Crest dans la Drôme. Il existe depuis 2014. En 2 mots, c'est quoi un Fab Lab ?

MC : Les fablabs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui rendent possible l'invention en ouvrant aux individus l'accès à des outils de fabrication numérique. Vous pouvez utiliser le fablab pour fabriquer à peu près n'importe quoi (dès lors que cela ne nuit à personne) ; vous devez apprendre à le fabriquer vous-même, et vous devez partager l'usage du lab avec d'autres usages et utilisateurs.

La formation dans le fablab s'appuie sur des projets et l'apprentissage par les pairs ; vous devez prendre part à la capitalisation des connaissances à et à l'instruction des autres utilisateurs.

Le M.I.T. a été le premier à proposer une Charte à son fablab. Depuis, les fablabs s'appuient dessus et ceux qui affichent le logo des fablabs du M.I.T. doivent impérativement la suivre.

CP : Celui de Crest a la particularité d'être une SCIC, avec plus de 70 sociétaires. Pourquoi ce modèle juridique et économique ?

MC : A sa création en 2014, les fondateurs du 8 Fablab Drôme ont souhaité en faire un projet de territoire. Le statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) permet de rassembler différents types d'associés et d'intérêts autour d'un même projet. Ainsi, des particuliers (usagers du lieu), des entreprises, des associations et des collectivités territoriales sont associés au capital.

Le principe démocratique qui opère est celui d'1 homme - 1 voix, quel que soit le nombre de parts souscrites. Aujourd'hui, le fablab réunit 75 associés. Loin d'être une association, comme 99% des fablabs en France, notre SCIC est de type société anonyme et fonctionne à l'image d'une entreprise commerciale.

CP : Vous êtes à la fois, espace de coworking, lieu de formation, plateau technique. Cela fait une vraie communauté ?

MC : Le fablab gère de multiples activités qui se sont créées progressivement.

En 2014, le 8 Fablab est d'abord un lieu de fabrication et de prototypage, qui met à disposition ses outils numériques pour permettre aux particuliers et entrepreneurs de réaliser des projets.

En 2016, nous avons ouvert un espace de coworking à l'étage et louons des salles de réunion et de formation pour des associations et organismes divers.

Le 8 fablab est aussi un organisme de formation référencé au Datadoc et dispense des formations sur les logiciels de dessin (2D, 3D) et les machines à commande numériques (Imprimantes 3D, découpeuse laser, fraiseuse numérique), en cohérence avec son rôle de partage et de transmission des savoirs.

CP : Vous avez un parc machine assez exceptionnel ? Dont la fameuse Imprimante 3D Céramique ?

MC : Le parc machine est composé de 9 technologies différentes et de 17 machines : 8 imprimantes 3D FDM, 1 imprimante 3D FDM grand format Méga3D, 1 imprimante 3D SLA Formlabs 2, 1 imprimante 3D céramique grand format, 1 imprimante céramique, 1 découpeuse graveuse laser, 1 plotter de découpe vinyle, 1 fraiseuse numérique 3 axes grand format, 1 atelier électronique Fer à souder, poste air chaud, multimètre, oscilloscope, etc., 1 traceur format A.

L'imprimante céramique du 8 Fablab a été créée par Olivier van Herpt^[1], designer d'Eindhoven (Pays-Bas). Cette machine fonctionne avec de la terre achetée dans le commerce qui ne nécessite aucune transformation spécifique. Son principe technique repose sur un réservoir cylindrique dans lequel la terre est placée et poussée par un piston jusqu'à la buse. La terre est déposée couche après couche en un fil continu, à la manière d'un colombin. La taille maximale de la pièce est de 85 cm de haut par 55 cm de diamètre. Conçue et produite en 2013 en exemplaire unique pour Microsoft, cette imprimante a fait l'objet depuis d'améliorations continues. Fin 2017, le 8 Fablab a été le premier partenaire en Europe à avoir acquis la machine pour faire de la recherche, à la fois sur la machine et sur ses usages.

Cette imprimante permet d'augmenter les usages et les formes données à la céramique mais elle ne peut le faire sans les céramistes qui ont acquis et se sont transmis au fil des siècles des connaissances précieuses sur ce matériau vivant et complexe.

CP : Comment les artisans d'art travaillent-ils avec le FabLab ? Y a-t-il des réticences à utiliser la technologie ? Comment faire tomber les barrières ?

MC : Le fablab est un lieu de créativité et d'inventivité. Les technologies numériques qui permettent de créer, de découper, de graver et d'imprimer en 3D trouvent de multiples applications chez les artisans d'art, qui constituent un public important du 8 Fablab. L'équipe du fablab peut accompagner les professionnels globalement dans leurs projets : de l'émergence d'idées à la fabrication. Cela passe par l'apprentissage à l'usage des machines et des logiciels de dessin, de la sous-traitance, en partageant leurs connaissances sur les matériaux, en les mettant en relation avec d'autres personnes de la communauté et du territoire.

Les machines permettent de réaliser des objets qu'il n'est pas possible de réaliser à la main et de gagner en temps et en précision sur la réalisation de pièces uniques ou de petites séries.

Dans le cadre d'un projet avec la Chambre des Métiers de l'artisanat de l'Isère, nous avons accompagné 5 artisans à la stratégie d'innovation, en lien avec une équipe de designers qui ont apporté leurs compétences sur du design de marque et de produit.

Quelques exemples : une chapelière a conçu un prototype de support pour ses chapeaux, des lunetiers ont conçu et découpé leurs lunettes, une factrice d'accordéon a réalisé des gabarits et différentes pièces pour ses accordéons, une personne fabrique des kirigami en papier, une autre des décors de spectacles, ou encore des jeux, etc.

.CP : Vous avez récemment monté un projet qui s'appelle 3D 3 Terres, vous pouvez nous le présenter ?

MC : La Drôme est un territoire à forte culture potière. Le projet 3D.3TERRES a confronté 18 professionnels de la céramique issus de trois territoires de la Drôme à l'usage de l'imprimante 3D céramique grand format.

A travers l'implantation de ce nouvel outil, il s'agissait d'interroger l'évolution de la céramique et l'arrivée des nouvelles technologies dans le champ des métiers d'art, ainsi que leur impact sur le développement local en milieu rural, en termes de pratiques, de création, d'innovation et de développement culturel, touristique et économique.

Ces professionnels ont été formés à l'utilisation de la machine et ont été accompagnés sur la conception de pièces qu'ils ont pu ensuite imprimer.

Les pièces produites ont donné lieu à une exposition collective de 80 pièces à Cliousclat, Dieulefit et Crest de septembre à décembre 2019. Un Comité opérationnel composé d'élus, d'agents de développement issus des intercommunalités, de professionnels de la céramique a accompagné l'ensemble de la démarche. En complément, des ateliers thématiques ont été organisés sur chacun des trois lieux d'exposition.

Ils ont été l'occasion d'approfondir les échanges autour de l'expérience en cours et d'envisager des pistes d'actions concrètes pour la suite. L'exposition 3D.3TERRES est désormais amenée à être diffusée sur d'autres territoires. Elle sera visible cet été au festival Terralha à St Quentin la Poterie, puis à l'automne pour Détour numérique à Vallauris.

CP : Monsieur Garcia, nous allons rentrer dans un autre domaine numérique. Celui-là a vocation à limiter la perte des savoir-faire verriers, notamment ceux qui nécessitent au moins 10 ans d'expérience. Ce projet s'appelle Ghost et il utilise ce qu'on appelle les technologies XR, c'est-à-dire la réalité virtuelle, la réalité mixte ou la réalité augmentée.

Merci de nous expliquer le projet, sa finalité, les outils utilisés, avec des mots que nous allons tous comprendre.

DG : Il faut revenir au constat et au contexte. Il y a d'abord le vieillissement inexorable de l'âge moyen des praticiens qui présage pour l'avenir une transmission des savoir-faire trop réduite pour préserver la viabilité des métiers d'art du verre. D'autre part, le développement des processus de captation et leur exploitation par des algorithmes constituent des outils performants pour la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel.

Dès 2018, le Cerfav expérimente les technologies XR de réalité virtuelle et réalité augmentée, pour s'approprier ces technologies dites immersives. Ces ressources émergentes ont déjà fait leur entrée dans certains centres de formation, les casques de réalité virtuelle font leur apparition un peu partout, mais cela reste anecdotique dans notre domaine des métiers d'art.

Il faut dire que nous devons être en mesure de rendre compte de gestes très fins et très précis. Il ne s'agit pas en effet de filmer des étapes successives dans l'exécution d'un travail, mais de faire accéder à un toucher, à une pression, à une accélération, à un mouvement extrêmement nuancé et modulé. Au final, il ne faut pas que cette ressource technologique soit un gadget, mais permette réellement l'apprentissage.

Le programme Ghost, que le Cerfav a initié, se décompose en trois parties distinctes.

Le module *Préserve* : c'est la clé de voute. C'est un entrepôt de connaissances (sous forme de base de données sémantiques) dans lequel sera stocké l'ensemble des informations liées à la réalisation d'un objet verrier complexe. *Préserve* comportera principalement des données issues des sciences de l'ingénieur (modèle 3D dynamique, nuage de point, accélération pression, chaleur...) mais aussi des données sociales et sciences humaines (historique, métadonnées, inventaire).

Le module *Apprend* contient un catalogue d'applications destinés à l'entraînement ou à la révision des fondamentaux des gestes qui ont été numérisés chez les experts des métiers verriers (soufflage à la canne, verrerie au chalumeau, vitrail, pâte de verre, taille gravure...)

Le module *Accompagne* contiendra des applications concrètes des technologies XR afin d'optimiser les évaluations ergonomiques des postes de travail ou d'accompagner les apprenants dans les tâches laborieuses de leur métier.

CP : Monsieur Sibertin-Blanc, vous êtes ébéniste de formation (Boule), puis vous avez fait une école de design industriel. On vous retrouve près de 20 plus tard, Directeur artistique de Daum. Aujourd'hui vous avez votre propre entreprise de design. Et vous faites aussi de la formation, notamment auprès de la Chambre de Métiers de l'Eure, avec un programme dédié aux Artisans d'Art.

L'objectif de cette formation est, à travers la redynamisation de la créativité et le design, de poser un regard neuf sur son activité. Mais vous le direz beaucoup mieux que moi. Vous pouvez nous détailler les objectifs et la méthodologie de cette formation ?

JBSB : Depuis 2016, je déploie une méthodologie d'accompagnement pour la création de nouveaux modèles avec des professionnels des métiers d'art pour la CMA de l'Eure, en partenariat avec la Communauté d'agglo Seine Eure.

J'ai toujours consacré une partie de mon activité à l'enseignement, au partage d'expériences. La première fois fut en Indonésie sur le thème de l'identité culturelle révélée au travers des objets, pour le ministère de l'industrie. Plusieurs ateliers aux Comores, à Madagascar, à La Réunion ont suivi, dans le cadre d'un projet FED (Fond Européen de Développement), pour le développement et l'accompagnement des métiers d'art. Ces moments dédiés à une pédagogie qui se nourrit fortement de l'environnement dans lequel elle se déroule, poursuivaient toujours les mêmes objectifs : prendre du recul sur les caractéristiques essentielles de son activité, identifier les axes de développement de son activité, regarder et analyser son environnement concurrentiel, enrichir son répertoire visuel et iconographique. Enfin, il s'agit toujours d'expérimenter les étapes successives et déterminantes dans l'élaboration d'un projet, de l'esquisse au produit fini.

Mon parcours, hérité de deux formations, ébéniste marqueteur (École Boule) et designer (Ensci Paris), m'a donné un regard croisé sur le design à la rencontre des métiers d'art. C'est là que j'ai choisi de développer l'activité de mon studio de design à la rencontre des savoir-

faire, des matériaux manufacturés comme industrialisés, aux partages de connaissances. C'est dans ce contexte que j'ai été le directeur de la création de la cristallerie Daum (1999 / 2011). J'aime privilégier le fait que ces formations s'adressent à des artisans et à des métiers aussi divers que bijoutier, facteur d'orgue, encadreur, doreur, maroquinier, céramiste, costumier, brodeuse, ferronnier, vitrailliste, ébéniste, calligraphe, tapissier, graphiste .. Chaque masterclass développe, par le brassage des profils présents, une énergie étonnante qui participe à la créativité de tous, et qui offre une pause à la solitude quotidienne de beaucoup d'entre eux.

CP : Comment se déroule cette formation au jour le jour ?

JBSB : Le déroulement d'un atelier se fait sur la base de 6 journées de travail, espacées d'environ 2 à 3 semaines chacune, pour mener une réflexion et mettre en pratique la conception de nouveaux projets adaptés au contexte de chaque participant.

- . Jour 1 État de l'art / Analyse critique de sa production et de sa concurrence
- . Jour 2 Objectif / Repérage des axes de travail à mettre en œuvre
- . Jour 3 Avant-Projet / Recherches – esquisses
- . Jour 4 Projet / Plans - maquettes - proportions - choix des matériaux
- . Jour 5 Développement / Réalisation - déploiement - déclinaison d'une collection
- . Jour 6 Communication

La méthodologie que je propose s'est développée au cours de ces 20 dernières années en expérimentant quotidiennement au sein de mon studio que la création d'un nouvel objet, un nouveau projet, est toujours une équation complexe à résoudre, quel que soit le métier. Les inconnues sont toujours les mêmes : Savoir-faire, Matière, Service, Client et Émotion.

La première journée est consacrée à prendre du recul et porter un regard critique sur son activité. J'invite chaque artisan, qui développe une activité unique par définition, à manipuler son fond iconographique pour reconnaître et mettre des mots sur les forces et les faiblesses de son champ d'activité. La quantité d'images que nous manipulons est exponentielle, mais notre capacité à les analyser, à essayer de comprendre ce que l'on aime, ou pas, ce qui est prédominant dans tel ou tel objet, est un travail fondamental. C'est aussi un temps qui permet d'enrichir l'état des lieux de l'environnement concurrentiel de son activité. Pour mener ces recherches, j'illustre comment chacun de ces 5 mots constitutifs de tout projet, permet d'aborder toutes les dimensions du projet, de la conception à sa réalisation. La validation de cette première journée se fait par la sélection de 5 visuels sur les 5 mots essentiels : Savoir-faire, Matière, Service, Client et Émotion.

La seconde journée est consacrée au repérage des attentes de chacun pour cet atelier. Ainsi chaque artisan va déterminer les 5 mots représentatifs de ses objectifs, en ajustant le curseur sur les variables qui prennent en compte la nature et les particularités de chaque atelier. Cela va lui permettre d'élaborer peu à peu son cahier des charges, en décryptant visuellement ses sources d'inspirations potentielles.

J'accompagne ces recherches en illustrant comment les projets de mon Studio se structure de manières différentes selon le contexte ou les particularités de chaque client. La validation de cette seconde journée se fait par la sélection de 5 visuels pour illustrer chacun des 5 mots choisis.

La troisième journée inaugure un temps de recherche par la mise en dessin de ses questionnements. Sur la base des deux premières journées de travail, l'état des lieux d'une part, et les objectifs du projet d'autre part, chaque participant rentre dans son projet par l'un des axes privilégiés. Il est aussi motivé par les choix iconographiques qu'il a fait précédemment. Je les invite à explorer les idées auxquelles ils ne prêtent pas attention ou auxquelles ils n'osent jamais toucher, en rappelant toujours que la qualité du dessin a peu d'importance. Je présente nombre d'esquisses pour démystifier la peur du beau dessin.

La quatrième journée consiste à choisir un thème, une piste à explorer. Chaque participant se confronte, à son rythme, aux recherches et aux choix à faire : matériaux - choix techniques - couleurs ... Chacun réalise des dessins, des plans, des maquettes, pour prendre les bonnes décisions. Pour ma part, je présente les phases d'avancement de différents projets du Studio.

La cinquième journée, de l'esquisse au produit fini, permet d'affiner ses choix en matière d'assemblages, de proportions, d'accessoires. C'est aussi le moment de décliner, de déployer différents modèles, une gamme, des objets complémentaires, un nouveau logo...

La sixième journée, chaque participant finalise la présentation de son activité et du projet développé pendant l'atelier, par la finalisation de 5 à 6 planches de présentation, avec texte de présentation et choix des visuels représentatifs de l'évolution du projet. Je présente aussi différents supports de communication et éléments constitutifs d'un Dossier de Presse. C'est aussi le moment de préparer l'organisation de l'exposition finale de l'ensemble des projets réalisés.

CP : Quels sont les bénéfices et les retours des artisans après la formation ?

JBSB : J'aimerais souligner deux aspects qui me semblent importants dans le déroulement de ces formations : la prise en compte du client final et l'épanouissement personnel que le travail de création exige de chaque artisan.

Nous sommes dans un temps où nos univers sont surchargés, envahis, où l'obsolescence rivalise avec le respect de nos environnements. Cela nous invite à plus de cultures, plus de discernements, plus d'exigences dans nos projets. C'est ce que j'appelle une Éclipse de l'objet.

Mais je suis optimiste sur le fait que l'artisan, dans un périmètre raisonnable, a aujourd'hui tous les outils à sa disposition pour que sa production rencontre ses clients finaux, à la condition que chaque réponse à l'inconnu de l'équation initiale, soit à sa juste place, la matière accompagnant le savoir-faire, la fonction identifiée à sa marque, et le signe à la hauteur de l'émotion.

Enfin, ce qui conforte le déroulement de ces masterclass, c'est le retour de tous les artisans sur le fait que leur approche de la création, à la suite de nos séances de travail, ne sera plus jamais la même, qu'ils ont identifiés les points clés et les étapes à respecter pour conduire un projet en limitant les fausses bonnes décisions et en consacrant leur énergie aux moments importants.

4^e Table ronde > L'écosystème national et local au service de la formation aux métiers d'art

Bernard STALTER, Président • CMA France

Christophe de LAVENNE (CDL), Référent Métiers d'Art • Région Grand Est

Philippe HUPPÉ, Député de l'Hérault, Auteur du rapport « France, Métiers d'Excellence »

Ce compte-rendu a pour origine une captation audio. Celle-ci a été défaillante sur une partie de la dernière table-ronde. Malheureusement, c'est surtout l'intervention du Président Stalter qui a souffert de cet incident. Nous le prions d'accepter nos excuses, ainsi qu'à vous, lecteurs de compte-rendu.

Sa présentation a été axée sur son travail inlassable pour faire avancer la réforme de l'apprentissage au bénéfice des artisans, et pour en pérenniser et sécuriser le financement.

Les nombreux CFA, issus du réseau des CMA, présents sur le territoire sont un maillon fort et vivant de cette filière d'enseignement de l'artisanat orientée apprentissage : des sections artisanat d'art existent dans une grande partie d'entre eux.

Il a aussi beaucoup dialogué avec la salle sur la nécessité de pérenniser, voire parfois de créer quand ils n'existaient pas, des référentiels pour transmettre de façon efficace des savoir-faire, notamment ceux qui menacent de disparaître à court ou moyen terme.

CP : Monsieur de Lavenne, vous travaillez depuis de nombreuses années pour la région Grand Est. De plus en plus de collectivités locales s'emparent de sujets de formation aux métiers d'art : soutien aux établissements publics et privés, octroi de bourses, partenariats avec les rectorats, commandes aux CFA... Les villes adhérentes du réseau Ville et Métiers d'Art en sont souvent de bons exemples, car c'est un des critères de labélisation.

Les régions sont bien sûr très impliquées : nous avons demandé à l'une de celles qui ont des programmes très conséquent de détailler son plan d'action. L'implication de votre région ne date pas d'hier ?

CDL : Effectivement, car c'est à la suite d'une étude menée en 2003 /2004 sur la place particulière des métiers d'art, qu'a été mis en évidence l'atout spécifique de la Région dans le domaine des métiers d'art avec :

- . un patrimoine diversifié de plus de 1200 ateliers et manufactures dans des domaines différents : verre-cristal, ameublement, métiers de la pierre, métiers du textile, céramiques, facture instrumentale,..

- . l'existence d'écoles uniques ou quasi uniques par leur singularité ou la diversité de leur offre : verre-cristal, lutherie, ameublement décoration et au total plus de 40 lieux de transmission des savoirs dans les métiers d'art avec près de 1.000 jeunes en formation par an

- . des villes de référence internationale : Lunéville, Baccarat, Saint-Louis, Mirecourt, Longwy, Nancy, Liffol le Grand, Fayl-Billot... d'ailleurs toutes liées au réseau Ville et Métiers d'Art.

Mais des évolutions étaient nécessaires pour répondre à la fois à la demande des publics et à l'évolution des métiers :

- . pas ou peu d'offre organisée pour des adultes en reconversion alors que le mouvement de création d'atelier par reconversion se développait

- . une offre majoritairement centrée sur des diplômes de niveau V CAP et très peu d'offre en post-bac ne permettant pas de favoriser le développement nécessaire de la créativité dans les métiers d'art

. une absence d'échange entre les diverses filières de formation et les établissements la composant.

Depuis 2004, a été mis en place une analyse en continue de l'offre et de son évolution, prenant en compte l'évolution de la demande des publics et des besoins. A travers :

- . Une analyse régulière des besoins quantitatifs et évolution dans chacun des secteurs des métiers d'art en région réalisée par la Mission Métiers d'Art de la Région et intégrée dans le Contrat d'Objectif Territorial Artisanat (COT)
- . Une adaptation de l'offre de formation dans le cadre de la formation initiale et continue en liaison avec le Rectorat avec une attention sur la diversité de l'offre scolaire, apprentissage, complémentarité entre l'offre publique et privée :
- . Ouverture de 15 nouvelles sections dont 70 % sur les niveau IV et III pour l'élévation du niveau de compétence (8 en niveau IV et 3 niveau III), et 4 ouvertures en niveau V sur de nouveaux métiers (pierre, métal et verre) et 3 sur des niveaux III. Des exemples d'ouverture : BMA en broderie, BMA en gravure sur pierre, CAP Verre au chalumeau, DMA / DNMADE en ébénisterie,
- . Développement d'un programme régional de formation/reconversion dans les métiers d'art destiné aux adultes en formation au travers de dispositifs combinant marchés et subventions.

CP : Comment se concrétise aujourd'hui le programme ?

CDL : Le dispositif créé en 2004 s'appuie sur la mobilisation d'établissements publics et privés de formation initiale et continue avec prise en charge intégrale du coût de la formation et préparation de diplômes de niveau V ou IV dans les domaines : bois-ameublement, décoration, textile-mode, métal,.. Quelques chiffres :

- . 2004 : 30 places/an dont 20 dédiées au verre
- . 2006 : 32 places/an dont 20 dédiées au verre
- . 2008 : 50 places/an dont 25 dédiées au verre
- . 2014 : 55 places/an dont 25 dédiées au verre
- . 2018 : 81 places/an dont 25 dédiées au verre (ajout formation métiers rares, vannerie et céramique)

Le programme est conduit principalement par le GIP « Formation Tout au Long de la Vie » pour les formations de base aux métiers d'art et complété par les actions menées par le CERFAV sur les métiers du verre et le développement de la création ainsi que la FREMAA sur les savoir-faire rares. De façon complémentaire pour les formations ne figurant pas dans

l'offre du programme régional, il est possible de solliciter un dispositif régional de financement individuel.

CP : Quels sont les grands axes du programme ?

- . Une offre de base pour la qualification à niveau V avec une attention particulière sur les métiers « régionaux » (verre, ameublement, broderie, pierre, ...)
- . des formations très majoritairement qualifiantes des niveaux V à III sur des diplômes inscrits au RNCP
- . la sélection des stagiaires sans contraintes autre que la qualité du projet professionnel présenté
- . une attention forte sur la transmission des savoir-faire de tradition mais aussi sur l'engagement de démarches créatives
- . des dispositifs de poursuites de parcours possibles sur 1 ou 2 années complémentaire pour assurer le développement des compétences, la transmission de savoir-faire rares et/ou le développement de la démarche de création
- . le travail avec les stagiaires sur la réalisation de parcours mobilisant au mieux chacun des dispositifs existants dans une notion de parcours
- . des regroupements réguliers des stagiaires pour travailler sur la professionnalisation de la démarche, la mutualisation des ressources, la formation sur le marché des métiers d'art, la communication, la création d'un atelier ... avec des intervenants professionnels des métiers d'art souvent issus eux-mêmes des mêmes dispositifs de formation
- . des mises en situation des stagiaires avec des expositions de fin d'année et la participation à des salons et JEMA
- . un soutien à la valorisation des parcours avec l'organisation par la Région des Prix INMA Avenir Jeunes et la création par la Région d'un prix équivalent Prix Parcours métiers d'Art pour les stagiaires de la formation professionnelle avec cette année une remise de prix rassemblant 45 candidats pour les concours 2018-2019
- . un suivi-insertion des stagiaires par la Mission métiers d'art avec la mobilisation des dispositifs d'appui à la création d'entreprise de type couveuse

CP : Vous avez des exemples de résultats remarquables à la suite de ce plan ?

CDL : Oui bien sûr. Au-delà des exemples de pertinence des formations présentées ce matin par la FREMAA ou le CERFAV, je pourrais vous citer quelques résultats à souligner :

- . Le maintien de filières rares par des mutualisations de moyens entre formation initiale et continue à l'exemple de la menuiserie en sièges ou de la tapisserie d'ameublement

. Le calcul de suivi à 3 ans fait sur les publics issus dispositif GIP « Formation tout au long de la vie » : 40 % d'atelier dont 10% encore en couveuse, 32 % en situation d'emploi régulier dans les métiers d'art et 18 % en poursuite de formation. Ces résultats sont liés à la fois à la préparation des stagiaires à la vie professionnelle au-delà de l'acquisition des savoir-faire professionnels

. Depuis la session 2016, 40 stagiaires du programme ont créé leur activité en tant qu'artisans sur le territoire de la Lorraine

. Un développement de la créativité reconnu par un nombre croissant de lauréats issus des formations du programme dans de nombreux concours nationaux

. L'investissement fréquent des anciens stagiaires dans des dispositifs collectifs de promotion : associations de professionnels, organisation de salons, boutiques collectives...

CP : Et pour demain, quels chantiers sont encore à mener ?

CDL : Face aux enjeux actuels des métiers d'art, les pistes actuelles de réflexion sur les formations aux métiers d'art sont aujourd'hui les suivantes :

. questionnement sur l'usage des processus numérique dans le secteur des métiers d'art dans une optique d'outils additionnels et non d'outil de substitution aux savoir-faire de la main

. réflexion en cours sur la création de dispositif spécifique de formation, de type plateforme, pour répondre aux besoins d'ouvriers d'art qualifiés dans les manufactures de métiers d'art

. poursuivre le travail sur la mise en œuvre de parcours de formation et leur liaison avec la création d'activité

. développer un appui spécifique à la reprise d'atelier encore trop peu pratiquée dans le secteur des métiers d'art

. soutien à des lieux de mutualisation d'outils de production comme lieux intermédiaires entre la sortie de la formation et l'installation

CP : Monsieur le Président, il me reste à vous demander de faire la conclusion de cette journée.

PH : Depuis la nuit des temps, les artisans d'art œuvrent pour transformer un simple outil ou un ustensile en un objet à la fois utile et agréable. Les objets produits ne sont pas uniquement utilitaires mais renferment une vision du monde, une idée de la vie en collectivité, ou tout simplement un humanisme qui doit commander dans nos vies. Les professionnels des métiers

d'art s'extrait progressivement des vastes domaines francs pour trouver leur autonomie avec la renaissance des villes du Moyen Age.

Échappés des campagnes profondes, ils vont se développer à l'ombre des églises, des consulats, des foires et des marchés. C'est le mouvement des hommes et des idées, de l'argent et des techniques qui vont donner naissance à ces savoir-faire qui font la fierté de la France au XXIe siècle.

Depuis plus de 1000 ans, les familles cherchent à placer leurs enfants auprès des forgerons, verriers, potiers ou encore menuisiers fabuleux afin qu'ils acquièrent un savoir-faire qui les installera au sein du Monde. Depuis 10 siècles donc, l'apprentissage est la voie royale. La transmission du savoir-faire du maître à l'élève est le passage obligé pour acquérir puis maîtriser tant la technique que cette nécessaire compréhension du monde qui nous entoure. Ainsi, c'est en arpentant le chemin vivant de l'apprentissage que le fils devient un homme et que l'élève devient un maître artisan, c'est-à-dire une lumière du monde.

Aujourd'hui, l'apprentissage, la formation initiale et continue doivent relever le double défi tant de la transmission des savoir-faire des métiers d'art que de l'ouverture intellectuelle sur l'Autre, fondement de la créativité des artisans d'art. A ce titre, l'entreprise ou encore l'atelier ont toute leur place dans ce processus d'évolution des mentalités des nouveaux professionnels. S'adapter au monde tout en regardant au-delà des frontières de ce même monde doit rester l'objectif pour approcher l'excellence des métiers d'art.